

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 488

25 mai 2005

SOMMAIRE

ACG S.A.H., Luxembourg.....	23412	Dogen S.A., Luxembourg	23379
Acera S.A., Luxembourg.....	23410	Dogen S.A., Luxembourg	23381
Alesia Finance S.A., Luxembourg.....	23409	Dresdner Portfolio Management, Sicav, Senninger- berg.....	23405
Atelier d'Architecture din @ 3 Muller & Simon, S.à r.l., Luxembourg	23393	Dyamatos S.A., Luxembourg	23378
Azla Finances S.A., Luxembourg	23411	E.M.E.A. Management Services S.A., Luxembourg	23410
Banyal Aragorn Investments S.A., Luxembourg..	23408	E.N.A. Consulting S.A., Windhof	23423
BDS, S.à r.l., Building Design Services, Luxem- bourg.....	23402	E.R.M. Consulting S.A., Luxembourg.....	23424
BDS, S.à r.l., Building Design Services, Luxem- bourg.....	23402	Edelwhite S.A.H., Luxembourg.....	23407
Belux Invest S.A., Luxembourg	23414	Ekab S.A., Luxembourg.....	23419
Blue Valley S.A.H., Luxembourg	23422	Elderberry Properties S.A.H., Luxembourg	23413
Bolu Holding S.A., Luxembourg.....	23419	Electrodyne S.A., Luxembourg.....	23407
C.R.G. S.A., Capellen.....	23409	Eurodiv S.A., Luxembourg	23424
Calibois S.A., Luxembourg.....	23418	Euromel Investments S.A., Luxembourg.....	23403
Chaussures Eram, S.à r.l., Luxembourg.....	23379	Europa Freight Corporation S.A.H.....	23398
Circuit Foil Luxembourg, S.à r.l., Wiltz.....	23379	Executive Investment Holding S.A.....	23403
Cityweeks S.A., Luxembourg	23399	Executive Investment Holding S.A., Mamer	23378
Clairam Holding S.A., Luxembourg.....	23415	Fersam Holding S.A., Luxembourg	23398
COFI, Compagnie de l'Occident pour la Finance et l'Industrie S.A., Luxembourg.....	23407	Fersam S.A., Luxembourg.....	23399
Cogest S.A.H., Luxembourg	23420	FFTW Funds Selection, Sicav, Luxembourg	23417
Compagnie Investissement Europe Holding Luxem- bourg S.A., Luxembourg.....	23406	Filam International Holding S.A., Luxembourg ..	23418
Corsi Di Guida Sicura, S.à r.l., Hobscheid	23400	Financière Groupe Dewaay S.A., Luxembourg ..	23391
Cosmolux S.A., Luxembourg	23415	Fincimec Group S.A., Luxembourg	23393
Crédit Agricole Indosuez Conseil S.A., Luxem- bourg.....	23385	First Nevada Holding S.A.H., Luxembourg.....	23419
Crédit Agricole Indosuez Luxembourg S.A., Luxem- bourg.....	23386	Flaine Financière S.A., Luxembourg	23405
Crédit Lyonnais Luxembourg S.A., Luxembourg..	23386	Flora Invest S.A., Luxembourg	23416
Crédit Lyonnais Management Services (Luxem- bourg) S.A., Luxembourg.....	23385	Food Company S.A., Luxembourg	23392
Cristoforo Colombo International S.A., Luxem- bourg.....	23419	Galbadis S.A., Luxembourg.....	23381
D.S. Corporation S.A., Luxembourg	23412	Galia Finance S.A., Luxembourg.....	23385
Deseret Adventure S.A., Luxembourg	23418	Harley International S.A.H., Luxembourg.....	23416
Deseret S.A.H., Luxembourg	23418	Hay Holding S.A., Luxembourg	23404
Diamor International Holding S.A., Mamer	23395	Health and Learn Holding S.A., Mamer.....	23399
		Heco S.A.H., Luxembourg.....	23420
		Human Capital Group S.A., Luxembourg	23414
		I.S. Lux S.A., Eischen	23393
		Immo AQ S.A., Aspelt.....	23421
		Immo Logistic Leder Holding S.A., Mamer.....	23400
		Immocal Investments S.A., Luxembourg.....	23399
		International Investments & Properties S.A.H., Lu- xembourg	23416

Jeffrey Invest Holding S.A., Mamer.....	23399	Polytech Investment Holding S.A., Mamer	23393
Kacim S.A., Mamer.....	23400	Privest S.A.H., Luxembourg.....	23411
Keystar S.A., Luxembourg.....	23391	Real Estates International Holdings S.A., Luxem- bourg	23406
Kimako S.A., Luxembourg.....	23411	Riciver S.A., Luxembourg	23403
Lorica S.A.H., Luxembourg.....	23422	Riquewihr Immobilière S.C.I., Strassen	23394
Lycoris Entreprises S.A.H., Luxembourg.....	23413	Risla S.A.H., Luxembourg	23413
M.A.R. International S.A.H., Luxembourg.....	23415	Robur International, Sicav, Luxembourg	23423
Macrin S.A., Luxembourg	23413	S.K. Trans, S.à r.l., Grevenmacher	23402
Marvel II S.A., Luxembourg.....	23387	SDT S.A., Steinfort.....	23392
Matrix Financial Engineering S.A., Luxembourg ..	23395	Sigma Fund Sicav, Luxembourg	23404
Morgan Stanley Sicav, Luxembourg	23408	Sinagua S.A.H., Luxembourg.....	23421
Muse Investment S.A., Luxembourg.....	23406	Smartfox Holding S.A.	23400
Musinoir Finances S.A.H., Luxembourg	23409	Smartfox Holding S.A., Mamer	23403
Nadar S.A.H., Luxembourg	23412	Société Financière du Méditerranéen S.A.H., Lu- xembourg	23408
Naptune Holding S.A., Mamer	23395	Strategie S.A., Luxembourg	23404
Novomir S.A.H., Luxembourg.....	23423	UBAM, Sicav, Luxembourg	23420
Oydi S.A.H., Luxembourg	23405	Val Paradiso Holding S.A., Luxembourg.....	23424
P.B.I., Procédés et Brevets Industriels S.A.H., Lu- xembourg	23404	Wainbrom Holding S.A., Luxembourg	23408
Peri S.A.H., Luxembourg.....	23421	Wardim S.A.H., Luxembourg	23422
Phase Capital S.A., Luxembourg.....	23410	West End International S.A., Luxembourg	23415
Phebus S.A., Luxembourg	23411	Wood Cottage Investments S.A., Luxembourg... ..	23414
Phoceia S.A.H., Luxembourg	23417		
Placinvest S.A.H., Luxembourg.....	23421		

DYAMATOSA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 57.310.

Extrait des Résolutions du Conseil d'Administration en date du 25 janvier 2005

M. G. Jacquet, manager, a été appelé à la fonction d'administrateur de la société en remplacement de M. H.J.J. Moors, démissionnaire. La nomination sera soumise à la prochaine assemblée générale pour ratification.

Certifié sincère et conforme
DYAMATOSA S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2005, réf. LSO-BA07801. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(011617.3/655/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2005.

EXECUTIVE INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 63.176.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale du 3 janvier 2005

Démission et décharge de Aniel Gallo, né le 6 février 1962 à Torre Annunziata, demeurant à 53, route d'Arlon, L-8211 Mamer, en tant qu'administrateur.

Démission et décharge de Mireille Masson, née le 13 juin 1966 à Ougree, demeurant à 53, route d'Arlon, L-8211 Mamer, en tant qu'administrateur.

Démission et décharge de Madeleine Alié, née le 11 janvier 1940 à Rendoux, demeurant à 53, route d'Arlon, L-8211 Mamer, en tant qu'administrateur.

Démission et décharge de Aniel Gallo, né le 6 février 1962 à Torre Anunziata, demeurant à 53, route d'Arlon, L-8211 Mamer, en tant qu'administrateur-délégué.

Démission et décharge de FGA (LUXEMBOURG) S.A., immatriculée au RC B 61.096, 53, route d'Arlon, L-8211, en tant que commissaire aux comptes.

Pour extrait sincère et conforme
A. Gallo
Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2005, réf. LSO-BA07283. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(011602.2//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2005.

CHAUSSURES ERAM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 27, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 24.703.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2005, réf. LSO-BA06655, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2005.

Signature.

(010015.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2005.

CIRCUIT FOIL LUXEMBOURG, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9501 Wiltz, Zone Industrielle C, Salzbaach.
R. C. Luxembourg B 93.110.

Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 3 décembre 2004

Résolution

L'Assemblée générale prend acte de la démission, avec effet au 31 décembre 2004, en tant que gérant de la société de: Monsieur Henri A. Roy, demeurant à Montréal, Québec, Canada H3G 1M1

L'Assemblée remercie Monsieur Roy pour les services rendus à la société.

L'Assemblée générale décide à l'unanimité de nommer, avec effet au 3 décembre 2004, gérant de la société:

Monsieur Jean-Jacques Carrier, demeurant à 710, Chemin Côte Sainte-Catherine, Outremont, Québec, Canada H3T 1A2.

Monsieur Jean-Jacques Carrier est nommé pour un terme de 5 ans prenant fin lors de l'Assemblée générale ordinaire à tenir en l'an 2009 statuant sur l'exercice 2008.

Pour extrait conforme

A. Laux / M. Wurth

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2005, réf. LSO-BA05265. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé):*D. Hartmann.

(900407.3/571/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 janvier 2005.

DOGEN S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 96.083.

In the year two thousand five, on the first day of March.

Before Maître Joseph Elvinger, notary residing at Luxembourg.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of DOGEN S.A, a société anonyme, having its registered office at Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, trade register Luxembourg section B number 96.083, incorporated by deed dated on 22nd September 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1155 of 5th November 2003; and whose Articles of Association have never been amended.

The meeting is presided by Guy Hornick, maître en sciences économiques, residing in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary Carine Grundheber, employée privée residing in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Vincent Fasbender, employé privé residing in Luxembourg.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list. That list and proxies, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- All the shares being in nominative form, this meeting has been duly convened by notices containing, the agenda and sent to shareholders by registered mail on the 17th February 2005.

III.- Closed, the attendance list let appear that, from the 80,000 (eighty thousand) shares with a par value of USD 25 (twenty-five American dollars) each, currently issued, 79,999 (seventy-nine thousand nine hundred and ninety-nine) shares are present or duly represented at the present extraordinary general meeting which consequently is regularly constituted and may deliberate and decide validly on all of the items of the agenda.

IV.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Additional paying up of the subscribed capital.

2. Subsequent amendment of 1st paragraph of article 5 of the by-laws in order to read as follows:

«The subscribed capital of the company is fixed at USD 2,000,000 (two million American dollars) divided into 80,000 (eighty thousand) shares with a par value of USD 25 (twenty-five American dollars) each.»

After the foregoing was approved by the meeting, the shareholders unanimously decide what follows:

First resolution

The meeting states that Mr Tomasz Kolbusz, shareholder, has proceed with an additional paying up of the subscribed capital of USD 653,225.- (six hundred fifty-three thousand two hundred twenty-five American dollars), which is now paid up as follows:

Mr Tomasz Kolbusz:	57.66%
Mrs Magdalena Kobusz:	25.00%
Mr Piotr Wilam:	25.00%

Second resolution

Subsequently, the meeting decides to amend the 1st paragraph of article 5 of the by-laws in order to read as follows:

«The subscribed capital of the company is fixed at USD 2,000,000 (two million American dollars) divided into 80,000 (eighty thousand) shares with a par value of USD 25 (twenty-five American dollars) each.»

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up and duly enacted in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille cinq, le premier mars.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme DOGEN S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, R.C.S. Luxembourg section B numéro 96.083, constituée suivant acte reçu le 22 septembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1155 du 5 novembre 2003 et dont les statuts n'ont jamais été modifiés.

L'assemblée est présidée par Monsieur Guy Hornick, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Carine Grundheber, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Vincent Fasbender, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Toutes les actions étant sous la forme nominative, la présente assemblée a été convoquée par des lettres contenant l'ordre du jour adressées par recommandé aux actionnaires en date du 17 février 2005.

III.- Clôturée, cette liste de présence fait apparaître que, sur les 80.000 (quatre-vingt mille) actions d'une valeur nominale de USD 25 (vingt-cinq dollars américains) chacune, actuellement émises, 79.999 (soixante-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf) actions sont présentes ou dûment représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, laquelle par conséquent est régulièrement constituée et apte à prendre valablement toutes décisions sur les points de l'ordre du jour.

IV.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Libération supplémentaire du capital souscrit.

2. Modification subséquente du 1^{er} paragraphe de l'article 5 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital souscrit de la société est fixé à USD 2.000.000 (deux millions de dollars américains), représenté par 80.000 (quatre-vingt mille) actions d'une valeur nominale de USD 25 (vingt-cinq dollars américains) chacune.»

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée constate que Monsieur Tomasz Kolbusz, actionnaire, a procédé a une libération supplémentaire du capital souscrit à concurrence de USD 653.225.- (six cent cinquante-trois mille deux cent vingt-cinq dollars américains), lequel est désormais libéré comme suit:

M. Tomasz Kolbusz:	57,66%
Mme Magdalena Kobusz:	25,00%
M. Piotr Wilam:	25,00%

Deuxième résolution

Subséquentment, l'assemblée décide de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital souscrit de la société est fixé à USD 2.000.000,- (deux millions de dollars américains), représenté par 80.000 (quatre-vingt mille) actions d'une valeur nominale de USD 25,- (vingt-cinq dollars américains) chacune.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné, qui connaît la langue anglaise, constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: G. Hornick, C. Grundheber, V. Fasbender, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2005, vol. 147S, fol. 32, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Releveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2005.

J. Elvinger.

(037998.3/211/104) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2005.

DOGEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 96.083.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2005.

Pour le notaire J. Elvinger

Signature

(038000.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2005.

GALBADIS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 100.615.

In the year two thousand five, on the twentieth May at 9 a.m.

Before Us Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of GALBADIS S.A., société anonyme, (hereinafter referred to as the «Absorbed Company»), with registered office at 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés of Luxembourg under number B 100.615, incorporated as a société anonyme by deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg on 26th March 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the «Mémorial») number 669 of 30th June 2004. The articles of Incorporation of the Company were amended for the last time by deed of Maître André Schwachtgen, notary residing in Luxembourg on 23rd July 2004, published in the Mémorial number 1031 of 15th October 2004.

The meeting was chaired by Mr Manuel Frias, director of the Absorbed Company, residing in Luxembourg.

The chairman appointed as secretary Mr Naim Gjonaj, chartered accountant, residing in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mrs Pascale Mariotti, employée privée, residing in Luxembourg.

The chairman declared and requested notary to act that:

I. The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be registered with these minutes.

II. As appears from said attendance list, all the shares in circulation representing the entire issued share capital of the Company, presently set at thirty two thousand five hundred euros (€ 32,500) are represented at the present general meeting, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

That the Board of Directors of the Company has decided at its meeting of 18th April 2005 to propose to the shareholders of the Company to merge the Company into MARVEL II S.A., a société anonyme, incorporated under Luxembourg laws, having its registered office at 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg and registered with the Register de Commerce et des Sociétés of Luxembourg under number B 87.270, (hereafter the «Absorbing Company»).

The Board of Directors of the Company has approved the merger proposal at its meeting of 18th April 2005; the merger proposal has been published on 20th April 2005 in the Mémorial number 354.

III. That the agenda of the meeting is the following:

1) Presentation of the merger proposal of the Company.

2) Approval of the merger proposal and decision to realise the merger of the Company, according to article 259 of the law of 10th August 1915 on commercial companies (the «1915 Law») by the transfer, following its dissolution without liquidation, of any and all assets, liabilities, rights, obligations and contracts of the Company to the Absorbing Company.

3) Transfer of all and any assets, liabilities, rights, obligations and contracts of the Company to the Absorbing Company in consideration of the issue of 640 shares with a nominal value of 10 euros each of the Absorbing Company to the shareholders of the Company.

4) To acknowledge the dissolution without liquidation of the Company.

5) To acknowledge the effective date of the merger.

6) Miscellaneous.

The provisions of the 1915 Law on commercial companies regarding the mergers as amended have been fulfilled:

a) Publication on the 20th April 2005 of the merger proposal in the Mémorial number 354, one month before the date of the general meetings convened to decide on the merger proposal.

b) Drawing up of a written report by the board of directors of each of the merging companies explaining the merger proposal and in particular the share exchange ratio.

c) Drawing up of a report by an independent auditor, KPMG AUDIT, réviseurs d'entreprises, having its registered office at 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, appointed pursuant to a resolution of the Board of Directors of the Company dated 18th April 2005 and pursuant to article 266 of the 1915 Law.

d) Deposit of the documents required by article 267 of the 1915 Law at the registered office of the Company one month before the date of the general meetings of the merging companies.

A copy of the reports mentioned at point b) and c) will be annexed to the present deed.

After the meeting approved the foregoing, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The general meeting of shareholders declared that it had had knowledge of the merger proposal by the acquisition of the Company by the Absorbing Company.

The merger will be implemented by the contribution of any and all assets liabilities, rights, obligations and contracts of the Company, without exception and reserves, to the Absorbing Company.

The meeting noted that the merger proposal had been executed by the Board of Directors of the Company on 18th April 2005 and had been published in the Mémorial number 354 of 20th April 2005, in accordance with article 262 of the 1915 Law.

Second resolution

The meeting resolved to approve the merger proposal of the Company as published in the Mémorial number 354 of 20th April 2005 in all its provisions and in its entirety, without exception and reserves.

The meeting further resolved to realise the merger of the Company by the acquisition of the Company by the Absorbing Company.

The meeting resolved to approve the allocation of any and all assets, liabilities, rights, obligations and contracts of the Company to the Absorbing Company and the allotment and conditions of issue of the new shares, all in accordance with the exchange ratio as published in the Mémorial number 354 of 20th April 2005.

From an accounting and fiscal point of view, the merger will be effective as from 1st January 2005 as provided for in the merger proposal.

The shares of the Absorbing Company shall carry the right to participate in any distribution of profits of the Absorbing Company as from the date of the merger.

Third resolution

The meeting resolved to transfer to the Absorbing Company any and all assets, liabilities, rights, obligations and contracts of the Company following the dissolution without liquidation of the Absorbed Company, in consideration of the issue of 640 new shares having a nominal value of 10 euros each of the Absorbing Company to the shareholders of the Company.

According to article 266 of the 1915 Law, KPMG AUDIT, réviseurs d'entreprises, having its registered office at 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, acting as independent auditor on behalf of the Company, appointed pursuant to a resolution of the board of directors of the Company dated 18th April 2005, examined in its written report the merger proposal and share exchange ratio being three thousand two hundred and fifty (3,250) shares in the Company exchanged against six hundred and forty (640) new shares of the Absorbing Company.

The KPMG AUDIT report stated that the exchange ratio was fair and reasonable.

The report is annexed to the present deed.

Fourth resolution

The meeting stated that without prejudice of the approval of the merger proposal by the Absorbing Company, the Company will be dissolved without liquidation and will cease to exist pursuant to article 274 of the 1915 Law from the day here above.

Fifth resolution

The meeting of shareholders noted that the merger is effective, from an accounting and fiscal point of view, as from 1st January 2005 without prejudice to the provisions of article 273 of the 1915 Law regarding the effects of the merger towards third parties.

Discharge is granted to the directors and réviseur d'entreprises for the accomplishment of their mandate until today.

Statements

The undersigned notary stated the existence and the legality of the deeds and formalities of the merger executed by the Absorbing Company and the Absorbed Company, and the merger proposal.

Costs and Expenses

The costs, expenses, remuneration or changes in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of this merger are estimated at approximately one thousand and two hundred euros.

There being nothing further on the agenda the meeting was closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the parties hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing persons in case of discrepancies between the English and French text, the English version will be prevailing.

Done in Luxembourg on the day beforementioned.

After reading these minutes the members of the Bureau signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le vingtième jour du mois de mai à 9.00 heures.

Par-devant Nous Maître Joseph Elvinger, notaire, demeurant à Luxembourg.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de GALBADIS S.A., (ci-après la «Société Absorbée»), ayant son siège social au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 100.615, constituée sous la forme d'une société anonyme par acte de Maître Joseph Elvinger, notaire, demeurant à Luxembourg, le 26 mars 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial»), numéro 669 du 30 juin 2004. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par acte de Maître André Schwachtgen, notaire demeurant à Luxembourg, le 23 juillet 2004, publié au Mémorial numéro 1031 du 15 octobre 2004.

L'assemblée a été présidée par M. Manuel Frias, directeur de la Société Absorbée, demeurant à Luxembourg.

Le Président a nommé comme secrétaire M. Naim Gjonaj, expert comptable, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée a élu comme scrutateur Mme Pascale Mariotti, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Le Président a déclaré et prie le notaire d'acter que:

I. Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions détenues par chacun d'entre eux sont renseignés sur une liste de présence, signée par le Président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Ladite liste de présence ainsi que les procurations seront enregistrées avec les présentes minutes.

II. Il ressort de la liste de présence, que toutes les actions en circulation représentant l'intégralité du capital social émis de la Société, actuellement fixé à trente-deux mille cinq cent euros (32.500 €) sont représentées à la présente assemblée générale de sorte que l'assemblée peut valablement décider sur tous les points portés à l'ordre du jour.

Le Conseil d'administration de la Société a décidé, lors de sa réunion du 18 avril 2005, de proposer aux actionnaires de la Société, la fusion de la Société avec MARVEL II S.A., une société anonyme constituée selon les lois du Luxembourg ayant son siège social au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 87.270, (ci-après la «société Absorbante»).

Le Conseil d'administration de la Société a approuvé le projet de fusion lors de sa réunion du 18 avril 2005; le projet de fusion a été publié le 20 avril 2005 au Mémorial numéro 354.

III. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1) Présentation du projet de fusion de la Société.

2) Approbation du projet de fusion et décision de réaliser la fusion de la Société, conformément à l'article 259 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (la «Loi de 1915») par le transfert, suite à sa dissolution sans liquidation de tous avoirs, passifs, droits, obligations et contrats de la Société à la Société Absorbante.

3) Transfert de tous les avoirs, passifs, droits, obligations et contrats de la Société à la Société Absorbante en considération de l'émission de 640 actions d'une valeur nominale de 10 € chacune de la Société Absorbante aux actionnaires de la Société.

4) Constater la dissolution sans liquidation de la Société.

5) Constater la date de réalisation effective de la fusion.

6) Divers.

Les dispositions de la Loi de 1915 sur les sociétés commerciales relatives aux fusions telles que modifiées ont été accomplies:

a) Publication le 20 avril 2005 du projet de fusion dans le Mémorial numéro 354, soit un mois avant la date des assemblées générales convoquées afin de décider sur le projet de fusion.

b) Elaboration d'un projet écrit par le conseil d'administration de chacune des sociétés fusionnantes expliquant le projet de fusion et en particulier le ratio d'échange des actions.

c) Elaboration d'un rapport par un réviseur d'entreprise indépendant, KPMG AUDIT, réviseurs d'entreprises, ayant son siège social au 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, nommé conformément à une résolution du Conseil d'administration de la Société datée du 18 avril 2005 et conformément à l'article 266 de la Loi de 1915.

d) Dépôt des documents requis par l'article 267 la loi de 1915 au siège social de la Société un mois avant la date des assemblées générales des sociétés fusionnantes.

Une copie des rapports mentionnés au point b) et c) sera annexé au présent acte.

Après acceptation de ce qui précède, l'assemblée a unanimement pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale des actionnaires a déclaré qu'elle avait pris connaissance du projet de fusion par acquisition de la Société par la Société Absorbante.

La fusion sera réalisée par l'apport de tous avoirs, passifs, droits, obligations et contrats de la Société, sans exceptions, ni réserves à la Société Absorbante.

L'assemblée a constaté que le projet de fusion a été exécuté par le Conseil d'administration de la Société le 18 avril 2005 et a été publié au Mémorial numéro 354 du 20 avril 2005, conformément à l'article 262 de la Loi de 1915.

Deuxième résolution

L'assemblée a décidé d'approuver le projet de fusion de la Société, tel que publié au Mémorial numéro 354 du 20 avril 2005 dans toutes ses dispositions et dans son intégralité, sans exception ni réserves.

L'assemblée a décidé, en outre, de réaliser la fusion de la Société par l'acquisition de la Société par la Société Absorbante.

L'assemblée a décidé d'approuver l'attribution de tous avoirs, passifs, droits, obligations et contrats de la Société à la Société Absorbante et la répartition et conditions d'émission des nouvelles actions, conformément au ratio d'échange tel que publié au Mémorial numéro 354 du 20 avril 2005.

D'un point de vue comptable et fiscal, la fusion prendra effet à partir du 1^{er} janvier 2005, telle que prévu dans le projet de fusion.

Les actions de la Société Absorbante donneront droit de participer à toute distribution de bénéfices de la Société Absorbante à partir de la date de la fusion.

Troisième résolution

L'assemblée a décidé de transférer à la Société Absorbante tous avoirs, passifs, droits, obligations et contrats de la Société suite à la dissolution sans liquidation de la Société Absorbée, en considération de l'émission de 640 nouvelles actions ayant une valeur nominale de 10 € chacune de la Société Absorbante aux actionnaires de la Société.

Conformément à l'article 266 de la Loi de 1915, KPMG AUDIT, réviseurs d'entreprise, ayant son siège social au 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, agissant en sa qualité de réviseur indépendant pour le compte de la Société, nommé suite à une résolution du conseil d'administration de la Société datée du 18 avril 2005, a examiné dans son rapport écrit son projet de fusion et le ratio d'échange des actions étant de trois mille deux cent cinquante (3.250) actions de la Société échangées contre six cent quarante (640) nouvelles actions de la Société Absorbante.

Le rapport de KPMG AUDIT a établi que le ratio d'échange était équitable et raisonnable.

Le rapport est annexé au présent acte.

Quatrième résolution

L'assemblée a constaté sans préjudice de l'approbation du projet de fusion par la Société Absorbante, que la Société sera dissoute sans liquidation et cessera d'exister conformément à l'article 274 de la Loi de 1915 à partir de la date ci-avant.

Cinquième résolution

L'assemblée des actionnaires a constaté que la fusion prend effet, d'un point de vue comptable et fiscal, à partir du 1^{er} janvier 2005 sans préjudice des dispositions de l'article 273 de la Loi de 1915 concernant les effets de la fusion vis-à-vis de tierces personnes.

Décharge est accordée aux administrateurs et au réviseur d'entreprises pour l'accomplissement de leur mandat jusqu'à ce jour.

Constatation

Le notaire soussigné constate, l'existence et la légalité des actes et des formalités de la fusion exécutées par la Société Absorbante et la Société Absorbée, et le projet de fusion.

Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelques formes que ce soit, incombant à la Société en raison de cette fusion sont évalués à approximativement à mille deux cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Le notaire soussigné qui connaît et parle l'anglais constate qu'à la requête des parties ci-avant le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française et qu'à la requête des mêmes personnes comparantes, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite des présentes, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Frias, N. Gjonaj, P. Mariotti, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2005, vol. 148S, fol. 53, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 2005.

J. Elvinger.

(040770.3/211/218) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2005.

GALIA FINANCE S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 31.320.

Extrait des résolutions adoptées par les actionnaires de la société, le 6 janvier 2005

Il résulte du procès-verbal des résolutions des actionnaires du 6 janvier 2005 que:

1. Les actionnaires ont décidé de transférer le siège social de la Société du 3, rue Nicolas Adames, L-1114 Luxembourg au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg avec effet au 1^{er} septembre 2004;
2. Les actionnaires ont décidé de révoquer Madame Joëlle Lietz, Madame Denise Vervaet et Monsieur Pierre Schill comme administrateurs de la Société avec effet au 1^{er} janvier 2005;
3. Les actionnaires ont décidé de nommer en tant qu'administrateurs de la Société pour une durée de 6 ans à partir du 1^{er} janvier 2005 (i) Monsieur Gerardo RM van der Ark, administrateur de société, né à Den Haag (Pays-Bas), le 27 mai 1963, demeurant à MC 98000 Monaco, 17, avenue l'Annonciade, (ii) Monsieur Gerardus RM van der Ark, administrateur de société, né à Den Haag (Pays-Bas), le 10 juin 1931, demeurant à Kerkstraat 20A, 4901 JG Oosterhout (Pays-Bas) et (iii) HALSEY GROUP, S.à r.l., avec siège social au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 79.579;
4. Les actionnaires ont décidé de révoquer FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l. en tant que commissaire aux comptes de la Société à partir du 1^{er} janvier 2005 et de nommer VO CONSULTING LUX S.A. avec siège social à L-4963 Clemency, 8, rue Haute, R.C.S. Luxembourg B 61.459 en tant que commissaire aux comptes de la Société pour une durée de 1 an à partir de cette même date.

HALSEY GROUP, S.à r.l.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06708. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(010328.3/230/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2005.

CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ CONSEIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 81.933.

CREDIT LYONNAIS MANAGEMENT SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 8.789.

PROJET DE FUSION

Entre: la société anonyme CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ CONSEIL S.A., établie et ayant son siège social à L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur, R.C.S. n° B 81.933 (ci-après la «CAI CONSEIL»)

d'une part,

Et: la société anonyme CREDIT LYONNAIS MANAGEMENT SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., établie et ayant son siège social à L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey, R.C.S. n° B 8.789 (ci-après la «CLMS»)

d'autre part.

Les prédites sociétés anonymes CAI CONSEIL et CLMS, dénommées ensemble les «Sociétés Fusionnantes» ont adopté le projet de fusion suivant:

Les conseils d'administration des Sociétés Fusionnantes proposent une fusion par absorption de CLMS par CAI CONSEIL.

CAI CONSEIL détient la totalité des actions de CLMS et la fusion est opérée par le mécanisme simplifié prévu par les articles 278 et suivants de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi sur les Sociétés Commerciales»).

A cette fin les conseils d'administration des Sociétés Fusionnantes ont établi le présent projet de fusion conformément aux articles 261 et 278 de la Loi sur les Sociétés Commerciales:

a) Forme, dénomination et siège social des sociétés à fusionner:

Société absorbante: la société anonyme CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ CONSEIL S.A., établie et ayant son siège social à L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur, R.C.S. n° B 81.933, qui au moment de la fusion se propose d'adopter la dénomination CREDIT AGRICOLE LUXEMBOURG CONSEIL (en abrégé: CAL CONSEIL).

Société absorbée: la société anonyme CREDIT LYONNAIS MANAGEMENT SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., établie et ayant son siège social à L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey, R.C.S. n° B 8.789.

b) Avec effet comptable au 1^{er} janvier 2005, CLMS transférera le 1^{er} juillet 2005 à CAI CONSEIL l'ensemble de son patrimoine activement et passivement ainsi que le hors bilan. Les opérations de CLMS seront considérées du point de vue comptable comme effectuées pour le compte de la société absorbante CAI CONSEIL depuis le 1^{er} janvier 2005.

Suite à la fusion, CLMS cessera d'exister et ses actions seront annulées.

c) Aucun actionnaire de CLMS n'ayant des droits spéciaux et CLMS n'ayant émis aucun titre autre que des actions, CAI CONSEIL ne doit prévoir aucune mesure spéciale à cet égard.

d) Aucun avantage particulier n'est attribué aux membres du conseil d'administration des Sociétés Fusionnantes ou à leurs réviseurs d'entreprises.

e) Mentions complémentaires

1) CAI CONSEIL s'occupera de toutes les formalités, y compris les publications prescrites par la Loi, qui sont nécessaires ou utiles pour la réalisation de la fusion et le transfert et l'attribution de l'actif et du passif de CLMS.

2) Tous les livres et documents comptables de CLMS resteront déposés au siège social de CAI CONSEIL pendant la durée exigée par la loi.

3) La société absorbante CAI CONSEIL étant propriétaire de la totalité des actions et des autres titres conférant un droit de vote dans l'assemblée générale de la société absorbée CLMS, l'approbation de la fusion par les assemblées générales des Sociétés Fusionnantes n'est pas nécessaire étant donné que les conditions de l'article 279 de la Loi sur les Sociétés Commerciales ci-après seront réunies

a) Le présent projet de Fusion est publié conformément à l'article 9 de la Loi sur les Sociétés Commerciales, un mois au moins avant que l'opération ne prenne effet entre parties.

b) Tous les actionnaires de CAI CONSEIL ont le droit, au moins un mois avant que l'opération de fusion ne prenne effet entre parties, de prendre connaissance et d'obtenir copie, au siège social de CAI CONSEIL, sans frais et sur simple demande, des documents indiqués à l'article 267 paragraphe (1) a), b) et c) de la Loi sur les Sociétés Commerciales, à savoir: le projet de fusion, les comptes annuels ainsi que les rapports de gestion des Sociétés Fusionnantes des trois derniers exercices.

c) Un ou plusieurs actionnaires de CAI CONSEIL, société absorbante, disposant d'au moins 5% des actions du capital souscrit de celle-ci ont le droit de requérir pendant le délai d'un mois avant la prise d'effet de la fusion, la convocation d'une assemblée générale de CAI CONSEIL appelée à se prononcer sur l'approbation de la fusion.

4) Puisque la société absorbante CAI CONSEIL se propose de changer sa dénomination sociale à l'occasion de la fusion, une assemblée générale sera convoquée afin d'approuver, dans les conditions de quorum et de majorité prévues pour la modification de statuts, ce changement de dénomination. Bien que, comme décrit ci-dessus, l'approbation de la fusion par l'assemblée générale de CAI CONSEIL ne soit pas nécessaire, CAI CONSEIL se propose de faire prendre acte à cette assemblée générale de la fusion réalisée.

Fait à Luxembourg, le 17 mai 2005.

Pour le conseil d'administration de la société absorbante

CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ
CONSEIL S.A.

Signatures

Pour le conseil d'administration de la société absorbée

CREDIT LYONNAIS MANAGEMENT SERVICES
(LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2005, réf. LSO-BE04267. – Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(040035.2//71) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2005.

CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 91.986.

CREDIT LYONNAIS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 15.448.

PROJET DE FUSION

Entre: la société anonyme CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ LUXEMBOURG, établie et ayant son siège social à L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer, R.C.S. n° B 91.986 (ci-après «CAIL»)

d'une part,

Et: la société anonyme CREDIT LYONNAIS LUXEMBOURG S.A., établie et ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal, R.C.S. n° B 15.448 (ci-après «CLL»)

d'autre part.

Les prédites sociétés anonymes CAIL et CLL, dénommées ensemble les «Sociétés Fusionnantes» ont adopté le projet de fusion suivant:

Les conseils d'administration des Sociétés Fusionnantes proposent une fusion par absorption de CLL par CAIL.

CAIL détient la totalité des actions de CLL et la fusion est opérée par le mécanisme simplifié prévu par les articles 278 et suivants de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi sur les Sociétés Commerciales»).

A cette fin les conseils d'administration des Sociétés Fusionnantes ont établi le présent projet de fusion conformément aux articles 261 et 278 de la Loi sur les Sociétés Commerciales:

a) Forme, dénomination et siège social des sociétés à fusionner

Société absorbante: la société anonyme CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ LUXEMBOURG, établie et ayant son siège social à L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer, R.C.S. n° B 91.986, qui au moment de la fusion se propose d'adopter la dénomination CREDIT AGRICOLE LUXEMBOURG.

Société absorbée: la société anonyme CREDIT LYONNAIS LUXEMBOURG S.A., établie et ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal, R.C.S. n° B 15.448.

b) Avec effet comptable au 1^{er} janvier 2005, CLL transférera le 1^{er} juillet 2005 à CAIL l'ensemble de son patrimoine activement et passivement ainsi que le hors-bilan. Les opérations de CLL seront considérées du point de vue comptable comme effectuées pour le compte de la société absorbante CAIL depuis le 1^{er} janvier 2005.

Suite à la fusion, CLL cessera d'exister et ses actions seront annulées.

c) Aucun actionnaire de CLL n'ayant des droits spéciaux et CLL n'ayant émis aucun titre autre que des actions, CAIL ne doit prévoir aucune mesure spéciale à cet égard.

d) Aucun avantage particulier n'est attribué aux membres du conseil d'administration des Sociétés Fusionnantes ou à leurs réviseurs d'entreprises.

e) Mentions complémentaires

1) CAIL s'occupera de toutes les formalités, y compris les publications prescrites par la Loi, qui sont nécessaires ou utiles pour la réalisation de la fusion et le transfert et l'attribution de l'actif et du passif de CLL.

2) Tous les livres et documents comptables de CLL resteront déposés au siège social de CAIL pendant la durée exigée par la loi.

3) La société absorbante CAIL étant propriétaire de la totalité des actions et des autres titres conférant un droit de vote dans l'assemblée générale de la société absorbée CLL, l'approbation de la fusion par les assemblées générales des Sociétés Fusionnantes n'est pas nécessaire étant donné que les conditions de l'article 279 de la Loi sur les Sociétés Commerciales ci-après seront réunies:

a) Le présent projet de Fusion est publié conformément à l'article 9 de la Loi sur les Sociétés Commerciales, un mois au moins avant que l'opération ne prenne effet entre parties.

b) Tous les actionnaires de CAIL ont le droit, au moins un mois avant que l'opération de fusion ne prenne effet entre parties, de prendre connaissance et d'obtenir copie, au siège social de CAIL, sans frais et sur simple demande, des documents indiqués à l'article 267 paragraphe (1) a), b) et c) de la Loi sur les Sociétés Commerciales, à savoir: le projet de fusion, les comptes annuels ainsi que les rapports de gestion des Sociétés Fusionnantes des trois derniers exercices.

c) Un ou plusieurs actionnaires de CAIL, société absorbante, disposant d'au moins 5% des actions du capital souscrit de celle-ci ont le droit de requérir pendant le délai d'un mois avant la prise d'effet de la fusion, la convocation d'une assemblée générale de CAIL appelée à se prononcer sur l'approbation de la fusion.

4) Puisque la société absorbante CAIL se propose de changer sa dénomination sociale à l'occasion de la fusion, une assemblée générale sera convoquée afin d'approuver, dans les conditions de quorum et de majorité prévues pour la modification de statuts, ce changement de dénomination. Bien que, comme décrit ci-dessus, l'approbation de la fusion par l'assemblée générale de CAIL ne soit pas nécessaire, CAIL se propose de faire prendre acte à cette assemblée générale de la fusion réalisée.

Fait à Luxembourg, le 9 mai 2005.

Pour le conseil d'administration de la société absorbante

Par délégation

CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ

CONSEIL S.A.

C. Hamer

Administrateur-délégué

Pour le conseil d'administration de la société absorbée

Par délégation

CREDIT LYONNAIS MANAGEMENT SERVICES

(LUXEMBOURG) S.A.

P.-P. Cochet

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2005, réf. LSO-BE04269. – Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(040044.2//72) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2005.

MARVEL II S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 87.270.

In the year two thousand five, on twentieth May at 9.15 a.m.

Before Us Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of MARVEL II S.A., société anonyme, (hereinafter referred to as the «Absorbing Company»), with registered office at 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Register de Commerce et des Sociétés of Luxembourg under number B 87.270, incorporated as a société anonyme by deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg on 24th April 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the «Mémorial»), number 1097 of 17th July 2002. The articles of incorporation of the Company were amended by deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg on 21st November 2002, published in the Mémorial number 195 of 24th February 2003 and for the last time by deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg on 5th July 2004, published in the Mémorial number 1238 of 2nd December 2004.

The meeting was chaired by Mr Manuel Frias, director of the Absorbing Company, residing in Luxembourg.

The chairman appointed as secretary Mr Naim Gjonaj, chartered accountant, residing in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mrs Pascale Mariotti, employée privée, residing in Luxembourg.

The chairman declared and requested notary to act that:

I. The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be registered with these minutes.

II. As appears from said attendance list, all the shares in circulation representing the entire issued share capital of the Company, presently set at ten million eight hundred and thirteen thousand one hundred and forty euros (€ 10,813,140) are represented at the present general meeting, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

The Board of Directors of the Company has decided at its meeting of 18th April 2005 to propose to the shareholders of the Company to merge the Company with and by the acquisition of GALBADIS S.A. a société anonyme, incorporated under Luxembourg laws, having its registered office at 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg and registered with the Register de Commerce et des Sociétés de Luxembourg under number B 100.615, (hereafter the «Absorbed Company»).

The Board of Directors of the Company has approved the merger proposal at its meeting of 18th April 2005; the merger proposal has been published on 20th April 2005 in the Mémorial number 354.

III. That the agenda of the meeting is the following:

- 1) Presentation of the merger proposal of the Company.
- 2) Approval of the merger proposal and decision to realise the merger of the Company, according to article 259 of the law of 10th August 1915 on commercial companies (the «1915 Law») by the transfer, following its dissolution without liquidation, of any and all assets, liabilities, rights, obligations and contracts of the Absorbed Company to the Company.
- 3) Increase of the corporate capital of the Company by an amount of six thousand four hundred euros (€ 6,400), in order to bring it from its current amount of ten million eight hundred thirteen thousand one hundred and forty euros (€ 10,813,140) to ten million eight hundred and nineteen thousand five hundred and forty euros (€ 10,819,540) by the issue of six hundred and forty (640) shares with a nominal value of ten (10) euros each in consideration of the transfer of any and all assets, liabilities, rights, obligations and contracts of GALBADIS S.A. to the Company.
- 4) Amendment of the first paragraph of Article 5 of the Articles of Incorporation in order to reflect the above.
- 5) To acknowledge the effective date of the merger.
- 6) Miscellaneous.

The provisions of the 1915 Law on commercial companies regarding the mergers as amended have been fulfilled:

- a) Publication on the 20th April 2005 of the merger proposal in the Mémorial number 354, one month before the date of the general meetings convened to decide on the merger proposal.
 - b) Drawing up of a written report by the board of directors of each of the merging companies explaining the merger proposal and in particular the share exchange ratio.
 - c) Drawing up of a report by an independent auditor, KPMG AUDIT, réviseurs d'entreprises, having its registered office at 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, appointed pursuant to a resolution of the Board of Directors of the Company dated 18th April 2005 and pursuant to article 266 of the 1915 Law.
 - d) Deposit of the documents required by article 267 of the 1915 Law at the registered office of the Company one month before the date of the general meetings of the merging companies.
- A copy of the reports mentioned at point b) and c) will be annexed to the present deed.

After the meeting approved the foregoing, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The general meeting of shareholders declared that it had had knowledge of the merger proposal of the Company by the acquisition of the Absorbed Company.

The merger will be implemented by the contribution of any and all assets, liabilities, rights, obligations and contracts of the Absorbed Company, without exception and reserves, to the Company.

The meeting noted that the merger proposal had been executed by the Board of Directors of the Company on 18th April 2005 and had been published in the Mémorial number 354 of 20th April 2005, in accordance with article 262 of the 1915 Law.

Second resolution

The meeting resolved to approve the merger proposal of the Company as published in the Mémorial number 354 of 20th April 2005 in all its provisions and in its entirety, without exception and reserves.

The meeting further resolved to realise the merger of the Company by the acquisition of the Absorbed Company.

The meeting resolved to approve the allocation of any and all assets, liabilities, rights, obligations and contracts of the Absorbed Company to the Company and the allotment and conditions of issue of the new shares, all in accordance with the exchange ratio as published in the Mémorial number 354 of 20th April 2005.

From an accounting and fiscal point of view, the merger will be effective as from 1st January 2005 as provided for in the merger proposal.

The shares of the Absorbing Company shall carry the right to participate in any distribution of profits of the Absorbing Company as from the date of the merger.

The newly issued shares are in registered form and their inscription in the shareholders' register of the Company will occur on the day before mentioned.

According to article 266 of the 1915 Law, KPMG AUDIT, réviseur d'entreprises, having its registered office at 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, acting as independent auditor on behalf of the Company, appointed pursuant to a resolution of the board of directors of the Company dated 18th April 2005, examined in its written report the merger

proposal and share exchange ratio being three thousand two hundred and fifty (3,250) shares in the Absorbed Company exchanged against six hundred and forty (640) new shares of the Company.

The KPMG AUDIT report stated that the exchange ratio was fair and reasonable.

The report is annexed to the present deed.

Third resolution

After careful consideration the meeting resolved to increase the corporate capital of the Company by an amount of six thousand four hundred euros (€ 6,400), in order to bring it from its current amount of ten million eight hundred thirteen thousand hundred and forty euros (€ 10,813,140) to ten million eight hundred and nineteen thousand five hundred and forty euros (€ 10,819,540) by the issue of six hundred and forty (640) shares with a nominal value of ten euros (€ 10) each in consideration of the transfer of any and all the assets, liabilities, rights, obligations and contracts of GALBADIS S.A. to the Company.

The Company declares moreover that this contribution in kind of all assets and liabilities by way of merger between two Luxembourg companies qualifies under capital duty exemption according to article 4-1 of the law of 29th December 1971, as amended.

Fourth resolution

The meeting unanimously resolved to amend the first paragraph of Article 5 of the Articles of Incorporation which reads as follows:

«The corporate capital is set at ten million eight hundred and nineteen thousand five hundred and forty euros (€ 10,819,540) consisting of one million eighty one thousand nine hundred and fifty-four (1,081,954) registered shares with a nominal value of ten euros (€ 10) per share.»

Fifth resolution

The meeting of shareholders noted that the merger is effective, from an accounting and fiscal point of view, as from 1st January 2005 without prejudice to the provisions of article 273 of the 1915 Law regarding the effects of the merger towards third parties.

Statements

The undersigned notary stated, the existence and the legality of the deeds and formalities of the merger executed by the Absorbing Company and the Absorbed Company, and the merger proposal.

Costs and Expenses

The costs, expenses, remuneration or changes in any form whatsoever which shall be borne by the Absorbing Company as a result of this merger are estimated at approximately three thousand euros.

There being nothing further on the agenda the meeting was closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the parties hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing persons in case of discrepancies between the English and French text, the English version will be prevailing.

Done in Luxembourg on the day before mentioned.

After reading these minutes the members of the Bureau signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le vingtième jour du mois de mai à 9.15 heures.

Par-devant Nous Maître Joseph Elvinger, notaire, demeurant à Luxembourg.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de MARVEL II S.A., (ci-après la «Société Absorbante»), ayant son siège social au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 87.270, constituée sous la forme d'une société anonyme par acte de Maître Joseph Elvinger, notaire, demeurant à Luxembourg, le 24 avril 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial»), numéro 1097 du 17 juillet 2002. Les statuts de la Société ont été modifiés par acte de Maître Joseph Elvinger, notaire demeurant à Luxembourg, le 21 novembre 2002, publié au Mémorial numéro 195 du 24 février 2003 et pour la dernière fois par acte de M^e Joseph Elvinger, notaire, demeurant à Luxembourg, le 5 juillet 2004, publié au Mémorial 1238 du 2 décembre 2004.

L'assemblée a été présidée par M. Manuel Frias, directeur de la Société Absorbante, demeurant à Luxembourg.

Le Président a nommé comme secrétaire M. Naim Gjonaj, expert comptable, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée a élu comme scrutateur Mme Pascale Mariotti, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Le Président a déclaré et prie le notaire d'acter que:

I. Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions détenues par chacun d'entre eux sont renseignés sur une liste de présence, signée par le Président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Ladite liste de présence ainsi que les procurations seront enregistrées avec les présentes minutes.

II. Il ressort de la liste de présence, que toutes les actions en circulation représentant l'intégralité du capital social émis de la Société, actuellement fixé à dix millions huit cent treize mille cent quarante euros (10.813.140 €) sont représentées à la présente assemblée générale de sorte que l'assemblée peut valablement décider sur tous les points portés à l'ordre du jour.

Le Conseil d'administration de la Société a décidé, lors de sa réunion du 18 avril 2005, de proposer aux actionnaires de la Société, de fusionner la Société avec et par l'acquisition de GALBADIS S.A., une société anonyme constituée selon les lois du Luxembourg ayant son siège social au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg et enregistrée

auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 100.615, (ci-après la «Société Absorbée»)

Le Conseil d'administration de la Société a approuvé le projet de fusion lors de sa réunion du 18 avril 2005; le projet de fusion a été publié le 20 avril 2005 au Mémorial numéro 354.

III. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1) Présentation du projet de fusion de la Société.

2) Approbation du projet de fusion et décision de réaliser la fusion de la Société, conformément à l'article 259 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (la «Loi de 1915») par le transfert, suite à sa dissolution sans liquidation de tous avoirs, passifs, droits, obligations et contrats de la Société Absorbée à la Société.

3) Augmentation du capital social de la Société pour un montant de six mille quatre cents euros (€ 6.400), afin de le porter de son montant actuel de dix millions huit cent treize mille cent quarante euros (€10.813.140) à dix millions huit cent dix-neuf mille cinq cent quarante euros (€ 10.819.540) par l'émission de six cent quarante (640) actions d'une valeur nominale de dix (10) euros chacune en considération du transfert de tous avoirs, passifs, droits, obligations et contrats de GALBADIS S.A à la Société.

4) Modification du premier paragraphe de l'article 5 des statuts afin de refléter ce qui précède.

5) Constater la date de réalisation effective de la fusion.

6) Divers.

Les dispositions de la Loi de 1915 sur les sociétés commerciales relatives aux fusions telles que modifiées ont été accomplies:

a) Publication le 20 avril 2005 du projet de fusion dans le Mémorial numéro 354, soit un mois avant la date des assemblées générales convoquées afin de décider sur le projet de fusion.

b) Elaboration d'un rapport écrit par le conseil d'administration de chacune des sociétés fusionnantes expliquant le projet de fusion est en particulier le ratio d'échange des actions.

c) Elaboration d'un rapport par un réviseur d'entreprise indépendant, KPMG AUDIT, réviseurs d'entreprises, ayant son siège social au 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, nommé conformément à une résolution du Conseil d'administration de la Société datée du 18 avril 2005 et conformément à l'article 266 de la Loi de 1915.

d) Dépôt des documents requis par l'article 267 la Loi de 1915 au siège social de la Société un mois avant la date des assemblées générales des sociétés fusionnantes.

Une copie des rapports mentionnés au point b) et c) sera annexé au présent acte.

Après acceptation de ce qui précède, l'assemblée a unanimement pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale des actionnaires a déclaré qu'elle avait pris connaissance du projet de fusion de la Société par l'acquisition de la Société Absorbée.

La fusion sera réalisée par l'apport de tous avoirs, passifs, droits, obligations et contrats de la Société Absorbée, sans exceptions, ni réserves à la Société.

L'assemblée a constaté que le projet de fusion a été exécuté par le Conseil d'administration de la Société le 18 avril 2005 et a été publié au Mémorial numéro 354 du 20 avril 2005, conformément à l'article 262 de la Loi de 1915.

Deuxième résolution

L'assemblée a décidé d'approuver le projet de fusion de la Société, tel que publié au Mémorial numéro 354 du 20 avril 2005 dans toutes ses dispositions et dans son intégralité, sans exception ni réserves.

L'assemblée a décidé, en outre, de réaliser la fusion de la Société par l'acquisition de la Société Absorbée.

L'assemblée a décidé d'approuver l'attribution de tous avoirs, passifs, droits, obligations et contrats de la Société Absorbée à la Société et la répartition et conditions d'émission des nouvelles actions, conformément au ratio d'échange tel que publié au Mémorial numéro 354 du 20 avril 2005.

D'un point de vue comptable et fiscal, la fusion prendra effet à partir du 1^{er} janvier 2005, telle que prévu dans le projet de fusion.

Les actions de la Société Absorbante donneront droit de participer à toute distribution de bénéfices de la Société Absorbante à partir de la date de la fusion. Les nouvelles actions émises sont nominatives et leurs inscriptions dans le registre des actionnaires de la Société se réaliseront à la date ci-avant.

Conformément à l'article 266 de la Loi de 1915, KPMG AUDIT, réviseurs d'entreprises, ayant son siège social au 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, agissant en sa qualité de réviseur indépendant pour le compte de la Société, nommé suite à une résolution du conseil d'administration de la Société datée du 18 avril 2005, a examiné dans son rapport écrit son projet de fusion et le ratio d'échange des actions étant de trois mille deux cent cinquante (3.250) actions de la Société Absorbée échangées contre six cent quarante nouvelles actions de la Société.

Le rapport de KPMG AUDIT a établi que le ratio d'échange était équitable et raisonnable.

Le rapport est annexé au présent acte.

Troisième résolution

Après avoir revu avec une attention particulière, l'assemblée a décidé d'augmenter le capital social de la Société pour un montant de six mille quatre cents euros (€ 6.400) afin de le porter du montant actuel de dix millions huit cent treize mille cent quarante euros (€10.813.140) à dix millions huit cent dix-neuf mille cinq cent quarante euros (€ 10.819.540) par l'émission de six cent quarante (640) actions de valeur nominale de dix euros (€ 10) chacune en considération du transfert de tous avoirs, passifs, droits, obligations et contrats de GALBADIS S.A. à la Société.

La Société déclare en outre que cet apport en nature de tous actifs et passifs suite à fusion de deux sociétés luxembourgeoises tombe sous l'exemption du droit d'apport conformément à l'article 4-1 de la Loi du 29 décembre 1971 telle que modifiée.

Quatrième résolution

L'assemblée a décidé à l'unanimité de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts qui se lira comme suit:
«Le capital social de la Société est fixé à dix millions huit cent dix-neuf mille cinq cent quarante euros (€10.819.540) constitué de un million quatre-vingt-un mille neuf cent cinquante-quatre (1.081.954) actions ayant une valeur nominale de dix euros (€ 10) par action».

Cinquième résolution

L'assemblée des actionnaires a constaté que la fusion prendra effet, d'un point de vue comptable et fiscal, à partir du 1^{er} janvier 2005 sans préjudice des dispositions de l'article 273 de la Loi de 1915 relatives aux effets la fusion vis-à-vis de tierces personnes.

Constatation

Le notaire soussigné constate, l'existence et la légalité des actes et des formalités de la fusion exécutées par la Société Absorbante et la Société Absorbée, et le projet de fusion.

Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelques formes que ce soit, incombant à la Société Absorbante en raison de cette fusion sont évalués à approximativement à trois mille euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Le notaire soussigné qui connaît et parle l'anglais constate que à la requête des parties ci-avant, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française et qu'à la requête des mêmes personnes comparantes, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite des présentes, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Frias, N. Gjonaj, P. Mariotti, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2005, vol. 148S, fol. 53, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 2005.

J. Elvinger.

(040797.3/211/237) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2005.

FINANCIERE GROUPE DEWAAY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 9.448.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2005, réf. LSO-BB00055, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2005.

Signature.

(011474.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2005.

KEYSTAR, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 72.599.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire
tenue extraordinairement le 14 juillet 2004*

Est nommé administrateur, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2004:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, en remplacement de Monsieur Edmond Ries.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2005, réf. LSO-BB00367. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(011705.3/534/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2005.

FOOD COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 69.062.

—
RECTIFICATIF

Il y a lieu de lire:

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège social en date du 14 octobre 2004 que:

- Ont été nommés administrateurs en remplacement de Madame Géraldine Schmit, Monsieur Fabio Mazzoni et Monsieur Joseph Mayor, démissionnaires:

* Monsieur Riccardo Moraldi, employé privé, né le 13 mai 1966 à Milano (Italie), demeurant à 560 rue de Neudorf L-2220 Luxembourg;

* Monsieur Gianluca Ninno, fiscaliste, né le 7 avril 1975 à Policoro (Italie), demeurant à 560 rue de Neudorf L-2220 Luxembourg;

* Monsieur David De Marco, directeur, né le 15 mars 1965 à Curepire, demeurant à 12 rue de Medernach, L-9186 Stegen.

Les nouveaux administrateurs sont élus pour une période expirant à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'an 2006.

- A été nommée commissaire en remplacement de WOOD, APPLETON, OLIVER experts-comptables S.à r.l. démissionnaire:

* CERTIFICA LUXEMBOURG S.à r.l., ayant son siège social au 50 Val Fleuri à L-1526 Luxembourg, en sa qualité de commissaire. Le nouveau commissaire est élu pour une période expirant à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra à l'an 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2005.

Pour extrait conforme

Au lieu de:

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège social en date du 14 octobre 2004 que:

- Ont été nommés administrateurs en remplacement de Madame Géraldine Schmit, Monsieur Fabio Mazzoni et Monsieur Joseph Mayor, démissionnaires:

* Madame Murielle McSorley, née le 5 octobre 1967 à Paris et demeurant à Luxembourg;

* Monsieur Denis Philippe né le 20 février 1955 à Charleroi et demeurant à Luxembourg;

* Madame Marjorie Allo, née le 19 novembre 1967 à Paris, demeurant à Luxembourg

Les nouveaux administrateurs sont élus pour une période expirant à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'an 2006.

- A été nommée commissaire en remplacement de WOOD, APPLETON, OLIVER experts-comptables S.à r.l., démissionnaire:

* FIDEI REVISION, S.à r.l., ayant son siège social au 50 Val Fleuri à L-1526 Luxembourg, en sa qualité de commissaire. Le nouveau commissaire est élu pour une période expirant à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra à l'an 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 novembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2005, réf. LSO-BB00056. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(011537.3/727/46) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2005.

SDT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8435 Steinfort, 2, rue du Kiem.
R. C. Luxembourg B 88.874.

—
Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 novembre 2004

Madame Leclercq Lamia est nommée administrateur en lieu et place de Monsieur Thierry Dieleman.

Pour extrait sincère et conforme

Le bureau

A. Assoufi / T. Dieleman / S. Livoir

Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2005, réf. LSO-BA07966. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(011594.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2005.

FINCIMEC GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 35.223.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la société qui s'est tenue en date du 30 septembre 2004

Il a été décidé

de coopter Madame Véronique Wauthier à la fonction d'administrateur en remplacement de Monsieur Martin Rutledge, administrateur démissionnaire.

Le mandat du nouvel administrateur viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2008. La nomination définitive de Madame Véronique Wauthier au poste d'administrateur sera soumise à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Le nouveau conseil d'administration est donc composé de

- Monsieur Serge Tabery
- Monsieur Sergio Cattaneo
- Madame Véronique Wauthier

Le Conseil d'Administration nouvellement composé a décidé par ailleurs de transférer le siège social du 7, rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg au 11B, boulevard Joseph II à L-1840 Luxembourg.

Extrait certifié conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2005, réf. LSO-BB00962. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(011546.3/322/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2005.

POLYTECH INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 72.023.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2005, réf. LSO-BA05745, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2005.

S. Benamor.

(011552.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2005.

I.S. LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8464 Eischen, 3, Clees Wee.
R. C. Luxembourg B 71.719.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2005, réf. LSO-BA02411, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2005.

S. Benamor.

(011553.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2005.

**ATELIER D'ARCHITECTURE din @ 3 MULLER & SIMON, S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2268 Luxembourg, 30, rue d'Orchimont.
R. C. Luxembourg B 82.262.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 octobre 2004, les associés gérants techniques François Muller et Thomas Simon décident de transférer le siège social de la société ATELIER D'ARCHITECTURE din @ 3 MULLER & SIMON, S.à r.l., de l'adresse 72, Grand-rue, L-1660 Luxembourg à l'adresse 30, rue d'Orchimont, L-2268 Luxembourg.

Luxembourg, le 27 octobre 2004.

T. Simon / F. Muller

Associé gérant technique / Associé gérant technique

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2005, réf. LSO-BB00869. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(011791.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2005.

RIQUEWIHR IMMOBILIERE S.C.I., Société Civile Immobilière.

Siège social: L-8011 Strassen, 373, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg E572.

 —
STATUTS

L'an deux mille quatre, le dix-sept décembre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

Ont comparu:

1. Monsieur Sacha Meyer, commerçant, né à Luxembourg le 22 janvier 1984, demeurant 11, rue J. F. de Colnet, L-8061 Bertrange;

2. Monsieur Christian Meyer, étudiant, né à Luxembourg le 7 décembre 1984, demeurant 11, rue J. F. de Colnet, L-8061 Bertrange;

3. Monsieur Fabien Meyer, commerçant et administrateur de sociétés, né à Saareguemines le 11 janvier 1954, demeurant 11, rue J. F. de Colnet, L-8061 Bertrange.

Lesquels comparants ont arrêté comme suit les statuts d'une société civile, à caractère familial, qu'ils vont constituer entre eux:

Art. 1^{er}. La société a pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur et l'exploitation d'immeubles à acquérir exclusivement pour son propre compte, ainsi que toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social.

La société peut s'engager comme caution solidaire et réelle pour des engagements de tiers auprès d'établissements bancaires.

Art. 2. La société prend la dénomination de RIQUEWIHR IMMOBILIERE S. C. I.

Art. 3. La société est constituée pour une durée indéterminée. Elle pourra être dissoute par anticipation par décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés décidant à la majorité des voix et des participants.

Art. 4. Le siège social est établi à Strassen.

Art. 5. Le capital social est fixé à deux mille cinq cents euros (EUR 2.500,-), représenté par cent (100) parts d'une valeur nominale de vingt-cinq euro (EUR 25,-) chacune, réparties comme suit:

a) Monsieur Sacha Meyer, précité	24
b) Monsieur Christian Meyer, précité	24
c) Monsieur Fabien Meyer, précité	52
Total: cent parts sociales	100

Toutes les parts ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de deux mille cinq cents euros (EUR 2.500,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société.

Art. 6. La cession des parts s'opérera par acte authentique ou par acte sous seing privé en observant l'article 1690 du Code Civil.

Sous réserve de conventions particulières entre associés, les parts sont librement cessibles entre associés.

Sous réserve de conventions particulières entre associés, elles ne pourront être cédées à des tiers non associés qu'avec l'agrément des associés décidant à l'unanimité.

Art. 7. La société ne sera pas dissoute par le décès d'un ou de plusieurs associés, mais continuera entre le ou les survivants et les héritiers de l'associé ou des associés décédés.

L'interdiction, la faillite, la liquidation judiciaire ou la déconfiture d'un ou de plusieurs des associés ne mettra pas fin à la société qui continuera entre les autres associés, à l'exclusion du ou des associés en état d'interdiction, de faillite, de liquidation judiciaire ou de déconfiture.

Chaque part est indivisible à l'égard de la société.

Les copropriétaires indivis sont tenus, pour l'exercice de leurs droits, de se faire représenter auprès de la société par un seul d'entre eux ou par un mandataire commun pris parmi les autres associés.

Les droits et obligations attachés à chaque part la suivent dans quelque main qu'elle passe. La propriété d'une part emporte de plein droit adhésion aux statuts et aux résolutions prises par l'assemblée générale.

Art. 8. Chaque part donne droit dans la propriété de l'actif social et dans la répartition des bénéfices à une fraction proportionnelle au nombre de parts existantes.

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés par l'assemblée des associés à la majorité des parts sociales.

Art. 10. Les décisions modifiant les statuts sont prises à la majorité des trois quarts (3/4) de toutes les parts existantes.

Art. 11. Les articles 1832 et 1872 du Code Civil trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Assemblée générale extraordinaire

Les prédits associés se réunissent en assemblée générale et prennent, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

1) Le nombre des gérants est fixé à un (1).

Est nommé gérant pour une durée indéterminée:

Monsieur Sacha Meyer, prénommé.

La société se trouve valablement engagée en toutes circonstances à l'égard des tiers par les signatures conjointes du gérant et de Monsieur Fabien Meyer.

Ils peuvent conjointement conférer des pouvoirs à des tiers.

2) Le siège social de la société est établi à L-8011 Strassen, 373, route d'Arlon.

La présente société est constituée entre père et fils, tous les trois prénommés.

Par conséquent, les comparants déclarent que la présente société constitue une société familiale au sens de l'article 7 de la loi du 29 décembre 1971 concernant l'impôt frappant les rassemblements de capitaux dans les sociétés civiles et commerciales.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. Meyer, Ch. Meyer, F. Meyer, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2004, vol. 23CS, fol. 22, case 8. – Reçu 12,50 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 27 janvier 2005.

P. Bettingen.

(011116.3/202/79) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2005.

NAPTUNE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 74.591.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2005, réf. LSO-BA07976, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2005.

S. Benamor.

(011555.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2005.

DIAMOR INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 82.714.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2005, réf. LSO-BA07977, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2005.

S. Benamor.

(011557.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2005.

MATRIX FINANCIAL ENGINEERING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 8, rue Jean Engling.

R. C. Luxembourg B 105.758.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le vingt-quatre décembre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven,

Ont comparu:

1.- La société anonyme C & P INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à L-4620 Differdange, 132, rue Emile Mark, R.C.S. Luxembourg section B numéro 103.070,

ici dûment représentée par deux de ses administrateurs Monsieur Jean-Baptiste Pierini, employé privé, né à Differdange, le 24 juin 1957, demeurant à L-4620 Differdange, 132, rue Emile Mark et Monsieur Gauthier Cornelius, employé privé, né à Differdange, le 20 mars 1956, demeurant à L-3899 Foetz, 89, rue Théodore de Wacquant.

2.- La société anonyme ACTIVA INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à L-1466 Luxembourg, 8, rue Jean Engling, R.C.S. Luxembourg section B numéro 103.872,

ici dûment représentée par son directeur général Monsieur Georges Schmit, licencié en sciences économiques, né à Luxembourg, le 13 octobre 1954, demeurant professionnellement à L-1466 Luxembourg, 8, rue Jean Engling.

Lesquelles comparantes, représentée comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentaire de dresser l'acte constitutif d'une société anonyme qu'elles déclarent constituer entre elles et dont elles ont arrêtés les statuts comme suit.

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente une société anonyme sous la dénomination de MATRIX FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Art. 2. Le siège social est établi à Luxembourg.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège.

Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objet:

- la prestation de services et le conseil en matière d'assurance et finance,
- la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, l'administration, le contrôle et le développement de telle participations.

La société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, et leur prêter tous concours, que ce soit par des prêts, des garanties ou de toute autre manière.

La société peut prêter et emprunter sous toutes les formes, avec ou sans intérêts, et procéder à l'émission d'obligations.

La société peut réaliser toutes opérations mobilières, immobilières, financières ou industrielles, commerciales ainsi que toutes celles liées directement ou indirectement à son objet.

La société peut avoir un établissement commercial ouvert au public.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en son nom propre ou pour le compte de tiers, seule ou en association, en effectuant toutes opérations de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

Art. 5. Le capital social est fixé à trente-deux mille euros (32.000,- EUR), représenté par soixante-quatre (64) actions d'une valeur nominale de cinq cents euros (500,- EUR) chacune.

Art. 6. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en titres représentatifs de plusieurs actions.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi de 1915.

Administration - Surveillance

Art. 7. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 8. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi de 1915 le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopieur ou courrier électronique, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télécopieur ou courrier électronique.

Les réunions de Conseil d'Administration pourront se tenir également par conférence téléphonique ou par vidéoconférence.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

Il peut leur confier tout ou partie de l'administration courante de la société, de la direction technique ou commerciale de celle-ci.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La première personne à qui sera déléguée la gestion journalière peut être nommée par la première assemblée générale des actionnaires.

Vis-à-vis des tiers la société est engagée par la signature conjointe de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil d'administration dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Année sociale - Assemblée générale

Art. 10. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le premier vendredi du mois de juin, à 14 heures, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

S'il existe des titres faisant l'objet d'usufruit, le droit de vote appartient tantôt à l'usufruitier, tantôt au nu-proprétaire, selon que la délibération est de nature à porter atteinte au droit de l'usufruitier ou du nu-proprétaire.

Art. 12. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que, pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix, sauf les restrictions imposées par la loi.

Art. 13. L'excédent favorable du bilan, défalcation faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Art. 14. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 15. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2004.

2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2005.

Souscription et libération

Les comparantes précitées ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1) La société anonyme C & P INTERNATIONAL S.A., prédésignée, trente-deux actions	32
2) La société anonyme ACTIVA INTERNATIONAL S.A., prédésignée, trente-deux actions	32
Total: soixante-quatre actions	64

Toutes les actions ont été partiellement libérées à raison de vingt-cinq pour cent (25%) par un versement en espèces, de sorte que la somme de huit mille euros (8.000,- EUR) se trouve dès à présent à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution s'élèvent approximativement à la somme de mille cinq cents euros (1.500,- EUR).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparantes pré-qualifiées, représentant l'intégralité du capital social, se sont constituées en assemblée générale extraordinaire à laquelle elles se reconnaissent dûment convoquées, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, elles ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires aux comptes à un (1).

Deuxième résolution

Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

- a) Monsieur Jürgen Moll, indépendant, né à Berschweiler (Allemagne), le 22 février 1956, demeurant à D-66359 Bous, 5, Rieslingweg,
- b) Monsieur Jean-Baptiste Pierini, employé privé, né à Differdange, le 24 juin 1957, demeurant à L-4620 Differdange, 132, rue Emile Mark,
- c) Monsieur Gauthier Cornelius, employé privé, né à Differdange, le 20 mars 1956, demeurant à L-3899 Foetz, 89, rue Théodore de Wacquant.

Troisième résolution

Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:

La société à responsabilité limitée FIDUCIARE, S.à r.l., ayant son siège social à L-1466 Luxembourg, 8, rue Jean Engling, RCS Luxembourg B numéro 47.311.

Quatrième résolution

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2010.

Cinquième résolution

Le siège social est établi à L-1466 Luxembourg, 8, rue Jean Engling.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ces derniers ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J.-B. Pierini, G. Cornelius, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2004, vol. 146S, fol. 48, case 1. – Reçu 320 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Senningerberg, le 31 janvier 2005. P. Bettingen.

(011122.3/202/168) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2005.

FERSAM HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde.

R. C. Luxembourg B 77.332.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 février 2005, réf. LSO-BB00573, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 février 2005.

Signature.

(011558.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2005.

EUROPA FREIGHT CORPORATION, Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 12.807.

Avec effet au 26 janvier 2005, la société MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A. (anciennement CREGE-LUX, CREDIT GENERAL DU LUXEMBOURG S.A.), 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, a dénoncé le domicile établi en ses locaux de la société anonyme holding EUROPA FREIGHT CORPORATION.

En conséquence, la Convention de domiciliation conclue entre BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A. (anciennement CREGELUX, CREDIT GENERAL DU LUXEMBOURG S.A.), et EUROPA FREIGHT CORPORATION le 16 août 2004, portant sur le domicile L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen, prend fin avec effet au 26 janvier 2005.

Luxembourg, le 26 janvier 2005.

Pour EUROPA FREIGHT CORPORATION

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

R. Brand / P. van Halteren

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2005, réf. LSO-BA08002. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(011800.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2005.

HEALTH AND LEARN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 87.437.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2005, réf. LSO-BA07978, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2005.

S. Benamor.

(011560.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2005.

FERSAM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde.
R. C. Luxembourg B 83.107.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 février 2005, réf. LSO-BB00572, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 février 2005.

Signature.

(011561.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2005.

JEFFREY INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 88.542.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2005, réf. LSO-BA07979, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2005.

S. Benamor.

(011563.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2005.

IMMOCAL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 53.586.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 2 février 2005, réf. LSO-BB00528, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Signature

Un mandataire

(011565.3/1035/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2005.

CITYWEEKS S.A., Société Anonyme.

Capital social: 31.000,- EUR.

Siège social: L-1025 Luxembourg, 5, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 72.255.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 28 janvier 2005 que les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité:

Monsieur Evan le Guillouzic a démissionné de son mandat d'administrateur délégué et d'administrateur.

La société MAREVA COMPUTERS LIMITED a démissionné de son mandat d'administrateur.

Monsieur Salem Hamouda a démissionné de son mandat d'administrateur.

Il est donné aux administrateurs démissionnaires quitus de leur gestion.

Ont été nommés en remplacement les administrateurs suivants pour une durée de six ans, leur mandat expirant lors de l'assemblée appelée à approuver les comptes de l'exercice 2010:

Madame Régine Caillau, juriste, née le 9 septembre 1946 à Alger, de nationalité française, demeurant 29, rue du Fort Elisabeth L-1463 Luxembourg.

La société THANELLO INCORPORATED IBC n° 526 564, ayant son siège social R.G. Hodge Plaza, 2nd floor, Upper Main Street, Wickhams Cay 1, Road Town, Tortola, British Virgin Islands.

La société ULYSS BUSINESS INC IBC N° 430 903, ayant son siège social R.G. Hodge Plaza, 2nd floor, Upper Main Street, Wickhams Cay 1, Road Town, Tortola, British Virgin Islands.

L'assemblée générale extraordinaire a autorisé le conseil d'administration à élire un administrateur délégué.
Il résulte du conseil d'administration qui s'est tenu le 28 janvier 2005 à l'issue de l'assemblée générale extraordinaire du 28 janvier 2005 que Madame Régine Caillau a été élue administrateur-délégué de la société, laquelle pourra engager valablement la société par sa seule signature.

Pour extrait conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30 janvier 2005.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2005, réf. LSO-BA08052. – Reçu 16 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(011925.3/000/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

IMMO LOGISTIC LEDER HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 92.039.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2005, réf. LSO-BA07981, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2005.

S. Benamor.

(011567.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2005.

KACIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 42.941.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2005, réf. LSO-BA07969, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2005.

S. Benamor.

(011568.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2005.

SMARTFOX HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 68.426.

FIDUCIAIRE GALLO & ASSOCIES (LUXEMBOURG) S.A. dénonce formellement le siège à l'adresse:

53, route d'Arlon, L-8211 Mamer,

avec effet immédiat.

A. Gallo

Réviser d'entreprises

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2005, réf. LSO-BA07275. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(011599.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2005.

CORSI DI GUIDA SICURA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8372 Hobscheid, 12A, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 105.951.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le trente et un janvier.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

A comparu:

Monsieur Antonio D'Amelio, gérant d'auto-école, né à Venosa (Italie) le 12 novembre 1967, demeurant à I-10136 Torino, Via Tripoli 3.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle qu'il déclare constituer:

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de CORSI DI GUIDA SICURA, S.à r.l.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Hobscheid.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision de l'assemblée générale des associés.

Art. 3. La société a pour objet l'organisation de cours de formation pratiques et théoriques pour la conduite sportive sur circuits et la conduite en sécurité sur route de tous véhicules à moteur, ainsi que toute activité ayant trait à l'exploitation d'une auto-école.

Elle pourra faire toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 4. La durée de la société est illimitée.

Art. 5. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année. Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société pour finir le trente et un décembre deux mille cinq.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-) représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-quatre euros (EUR 124,-) chacune.

Les parts sociales ont été souscrites par Monsieur Antonio D'Amelio, gérant d'auto-école, né à Venosa (Italie) le 12 novembre 1967, demeurant à I-10136 Torino, Via Tripoli 3, et ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ce que l'associé unique reconnaît.

Art. 7. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle dans l'actif social et dans les bénéfices.

Art. 8. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, choisis par les associés qui fixent leurs pouvoirs. Ils peuvent être à tout moment révoqués par décision des associés.

A moins que les associés n'en décident autrement, le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances.

Art. 10. Simples mandataires de la société, le ou les gérants ne contractent en raison de leurs fonctions aucune obligation personnelle relativement à celles-ci, ils ne seront responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 11. Le décès, l'interdiction ou la faillite de l'un des associés n'entraîneront pas la dissolution de la société. Les héritiers de l'associé prédécédé n'auront pas le droit de faire apposer des scellés sur les biens et valeurs de la société. Pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans le dernier bilan social.

Art. 12. Chaque année, le 31 décembre, il sera dressé un inventaire de l'actif et du passif de la société. Le bénéfice net constaté, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements, sera réparti de la façon suivante:

- cinq pour cent (5,00%) pour la constitution d'un fonds de réserve légal, dans la mesure des dispositions légales;
- le solde restera à la libre disposition des associés.

Art. 13. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par les associés.

Art. 14. Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, l'associé unique exerce les mêmes pouvoirs que ceux attribués à l'assemblée des associés dans la société à responsabilité limitée.

Les décisions de l'associé unique prises dans ce cadre sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit. De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit. Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans les conditions normales.

Art. 15. Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présents statuts, les parties s'en réfèrent aux dispositions légales.

Frais

Le montant des frais généralement quelconques incombant à la société en raison de sa constitution s'élève approximativement à neuf cents euros (EUR 900,-).

Assemblée générale extraordinaire

Ensuite l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social, agissant en lieu et place de l'assemblée générale extraordinaire a pris les décisions suivantes:

1. - L'adresse de la société est à L-8372 Hobscheid, 12A, Grand-rue.
2. - Est nommé gérant unique pour une durée indéterminée:
- Monsieur Antonio D'Amelio, prénommé.
3. La société se trouve valablement engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant unique.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg-Bonnevoie, en l'Étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée en une langue de lui connue au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. D'Amelio, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2005, vol. 23CS, fol. 71, case 4. – Reçu 124 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 9 février 2005.

T. Metzler.

(013765.3/222/75) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

BDS, S.à r.l., BUILDING DESIGN SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1128 Luxembourg, 39, Val Saint André.
R. C. Luxembourg B 23.595.

L'an deux mille cinq, le cinq janvier.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Gilbert Ballini, architecte, demeurant au 6, rue Dr. Philippe Bastian, L-4045 Esch-sur-Alzette, agissant en sa qualité de gérant de la société à responsabilité limitée BUILDING DESIGN SERVICES, S.à r.l., en abrégé BDS, S.à r.l., avec siège social à L-1128 Luxembourg, 39, Val St. André.

Ce dernier a prié le notaire instrumentaire d'acter qu'en vertu d'une cession de parts sous seing privé datée du 6 juin 2002, enregistrée à Luxembourg, le 15 décembre 2002, Référence LSO AX/04568, et que le comparant, ès qualités, déclare accepter au nom de la société, il y a lieu de modifier le deuxième alinéa de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. 2^{ème} alinéa.** Les parts sociales sont attribuées comme suit:

1) Monsieur Gilbert Ballini, architecte, demeurant au 6, rue Dr. Philippe Bastian, L-4045 Esch-sur-Alzette, cinquante parts sociales	50
2) Monsieur Roger Pitt, architecte, demeurant au 44, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg, cinquante parts sociales	50
3) Madame Marlies Luy, architecte, demeurant au 37, Val St. André, L-1128 Luxembourg, cinquante parts sociales	50
4) Monsieur Marc Oswald, architecte, demeurant au 18, rue Chalop, L-1324 Luxembourg, cinquante parts sociales	50
5) Madame Sabine Weber, architecte, demeurant au 26, rue Jean Lemmer, L-5232 Sandweiler, cinquante parts sociales	50
Total: deux cent cinquante parts sociales	250».

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite au comparant, il a signé avec Nous, notaire la présente minute.

Signé: G. Ballini, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2005, vol. 146S, fol.72, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2005

A. Schwachtgen.

(011872.3/230/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

BDS, S.à r.l., BUILDING DESIGN SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1128 Luxembourg, 39, Val Saint André.
R. C. Luxembourg B 23.595.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 12 du 5 janvier 2005, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen

Notaire

(011873.3/230/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

**S.K. TRANS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. V & A (VERSCHNEIDEN UND AUSBEINEN), S.à r.l.)**

Siège social: L-6793 Grevenmacher, 20, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 88.476.

Les comptes annuels établis au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 19 janvier 2005, réf. LSO-BA04860, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2005.

Pour mention délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2005.

Pour V & A (VERSCHNEIDEN UND AUSBEINEN), S.à r.l.

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(011603.3/745/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2005.

EXECUTIVE INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 63.176.

FIDUCIAIRE GALLO & ASSOCIES (LUXEMBOURG) S.A., en sa qualité d'ancien domiciliataire de la société EXECUTIVE INVESTMENT HOLDING S.A., dénonce formellement, avec effet immédiat, le siège à l'adresse:

L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

A. Gallo

Réviseur d'entreprises

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2005, réf. LSO-BA07278. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(011596.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2005.

SMARTFOX HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 68.426.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale du 3 janvier 2005

Démission et décharge de Aniel Gallo, né le 6 février 1962 à Torre Annunziata, demeurant à 53, route d'Arlon, L-8211 Mamer, en tant qu'administrateur.

Démission et décharge de Mireille Masson, née le 13 juin 1966 à Ougree, demeurant à 53, route d'Arlon, L-8211 Mamer, en tant qu'administrateur.

Démission et décharge de Madeleine Alié, née le 11 janvier 1940 à Rendeux, demeurant à 53, route d'Arlon, L-8211 Mamer, en tant qu'administrateur.

Démission et décharge de Aniel Gallo, né le 6 février 1962 à Torre Anunziata, demeurant à 53, route d'Arlon, L-8211 Mamer, en tant qu'administrateur-délégué.

Démission et décharge de FGA (LUXEMBOURG) S.A., immatriculée au RC B 61.096, 53, route d'Arlon, L-8211 en tant que commissaire aux comptes.

Pour extrait sincère et conforme

A. Gallo

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2005, réf. LSO-BA07272. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(011600.2//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2005.

RECIVER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 59.596.

Le bilan rectificatif au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 février 2005, réf. LSO-BB00568, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(011612.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2005.

EUROMEL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 66.900.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 11 juin 2005 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectations des résultats
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers.

I (01406/000/14)

23404

SIGMA FUND SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 50.828.

The Shareholders are hereby invited to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held at the registered office on *June 13, 2005* at 11.00 a.m. with the following agenda:

Agenda:

1. Reports of the Board of Directors and of the Authorised Independent Auditor.
2. Approval of the annual accounts as at December 31, 2004 and allocation of the results.
3. Discharge to the Directors and to the Authorised Independent Auditor.
4. Director's fees.
5. Statutory appointments.
6. Miscellaneous.

The shareholders are advised that no quorum is required for the items of the agenda. Proxies are available at the registered office of the Sicav.

In order to attend this meeting, the bearer shareholders have to deposit their shares at least on *June 8, 2005* with KREDIETBANK S.A. LUXEMBOURGEOISE, 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg.

I (01604/755/20)

The Board of Directors.

HAY HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 28.113.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *13 juin 2005* à 15.00 heures au siège social à Luxembourg avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes;
2. approbation des bilan et compte de profits et pertes au 31 décembre 2004;
3. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
4. nominations statutaires;
5. divers.

I (01831/1017/15)

Le Conseil d'administration.

STRATEGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 43.308.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *13 juin 2005* à 17.00 heures au 4, rue Tony Neuman, L-2241 Luxembourg et qui aura pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
- approbation du bilan et du compte pertes et profits arrêtés au 31 décembre 2004
- affectation du résultat
- quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes
- nominations statutaires
- divers.

I (02123/560/16)

Le Conseil d'Administration.

P.B.I., PROCEDES ET BREVETS INDUSTRIELS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 6.128.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *14 juin 2005* à 14.00 heures au 4, rue Tony Neuman, L-2241 Luxembourg et qui aura pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes

- approbation du bilan et du compte pertes et profits arrêtés au 31 décembre 2004
- affectation du résultat
- quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes
- nominations statutaires
- divers.

I (02124/560/16)

Le Conseil d'Administration.

OSDI S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 13.416.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 14 juin 2005 à 13.30 heures au 4, rue Tony Neuman, L-2241 Luxembourg et qui aura pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
- approbation du bilan et du compte pertes et profits arrêtés au 31 décembre 2004
- affectation du résultat
- quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes
- nominations statutaires
- divers.

I (02125/560/16)

Le Conseil d'Administration.

DRESDNER PORTFOLIO MANAGEMENT, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Gesellschaftssitz: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.
H. R. Luxemburg B 41.022.

Die Anteilhaber der DRESDNER PORTFOLIO MANAGEMENT («die Gesellschaft») werden hiermit zur

JAHRESHAUPTVERSAMMLUNG

eingeladen, die am 14. Juni 2005 um 11.00 Uhr in den Geschäftsräumen der Gesellschaft, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Luxemburg, stattfindet.

Tagesordnung:

1. Genehmigung der Berichte des Verwaltungsrats und des Wirtschaftsprüfers sowie Feststellung des Jahresabschlusses für das am 31. Dezember 2004 abgelaufene Geschäftsjahr.
2. Entlastung der Verwaltungsratsmitglieder für das am 31. Dezember 2004 abgelaufene Geschäftsjahr.
3. Wiederwahl der Herren Horst Eich, Dieter Ristau und Arnd Thorn als Verwaltungsratsmitglieder.
4. Wiederwahl von KPMG AUDIT, Luxemburg, als Wirtschaftsprüfer.
5. Entscheidung über sonstige Geschäftsangelegenheiten, die vor der Jahreshauptversammlung ggf. noch anfallen.

Die Anwesenheit einer Mindestanzahl von Anteilhabern ist nicht erforderlich. Beschlüsse werden mit einfacher Mehrheit der anwesenden oder vertretenen Anteile gefasst.

Zur Teilnahme an der Jahreshauptversammlung und zur Ausübung des Stimmrechts sind diejenigen Anteilhaber berechtigt, die bis spätestens 13. Juni 2005 die Depotbestätigung eines Kreditinstituts bei der Gesellschaft vorlegen, aus der hervorgeht, dass die Anteile bis zur Beendigung der Jahreshauptversammlung gesperrt gehalten werden. Anteilhaber können sich auch von einer Person vertreten lassen, die hierzu schriftlich bevollmächtigt ist.

Senningerberg, im Mai 2005.

I (02208/755/24)

Der Verwaltungsrat.

FLAINE FINANCIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 73.426.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 14 juin 2005 à 11.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2004;
- b. rapport du commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2004;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. nominations statutaires;

g. délibération conformément à l'article 100 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales;

h. divers.

I (02393/045/18)

Le Conseil d'Administration.

REAL ESTATES INTERNATIONAL HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 41.054.

Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme REAL ESTATES INTERNATIONAL HOLDINGS S.A. sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mercredi 8 juin 2005 à 14.00 heures au siège social de la société à Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Décision à prendre quant aux dispositions de l'article 100 de la loi du 10 août 1915.
5. Divers.

I (02313/750/17)

Le Conseil d'Administration.

COMPAGNIE INVESTISSEMENT EUROPE HOLDING LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 32.283.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE

qui se tiendra le mercredi 15 juin 2005 à 11.00 heures au 23, avenue de la Porte-Neuve à Luxembourg, avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (02392/755/18)

Le Conseil d'Administration.

MUSE INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 98.866.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 10 juin 2005 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits, et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Divers.

I (02358/788/15)

Le Conseil d'Administration.

COFI, COMPAGNIE DE L'OCCIDENT POUR LA FINANCE ET L'INDUSTRIE, Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 9.539.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 15 juin 2005 à 11.00 heures au siège social afin de débattre de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes pour l'exercice 2004;
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2004; affectation du résultat;
3. Rapport de Gestion consolidé pour l'exercice 2004;
4. Rapport du Réviseur Indépendant concernant les comptes consolidés au 31 décembre 2004;
5. Approbation des comptes consolidés au 31 décembre 2004;
6. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
7. Elections statutaires, du Commissaire aux comptes et du Réviseur Indépendant;
8. Rachat d'actions propres: autorisation à conférer au Conseil.

Pour pouvoir assister à l'assemblée générale, tout actionnaire doit effectuer le dépôt de ses titres au porteur cinq jours francs avant la date fixée pour l'assemblée, au siège social ou à l'un des établissements ci-après:

Luxembourg: DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, société anonyme, Luxembourg
Suisse: PKB PRIVATBANK A.G., Lugano.

Tout propriétaire de titres nominatifs doit informer la société dans le même délai de son intention d'assister à l'assemblée.

Tout actionnaire pourra voter en personne ou par mandataire qui devra être actionnaire.

Pas de quorum de présence requis. Les résolutions seront adoptées à la majorité simple des votes des actionnaires présents ou représentés.

I (02357/1017/27)

Le Conseil d'Administration.

ELECTRODYNE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 75.709.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 10 juin 2005 à 9.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (02416/696/15)

Le Conseil d'Administration.

EDELWHITE, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.
R. C. Luxembourg B 40.402.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, le 14 juin 2005 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2004,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Divers

I (02424/833/17)

Le Conseil d'administration.

SOCIETE FINANCIERE DU MEDITERRANEEN, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 11.632.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui aura lieu le 10 juin 2005 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2004, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2004.
4. Démission d'Administrateurs et décharge à leur donner.
5. Nomination de nouveaux Administrateurs.
6. Divers.

I (02467/1023/17)

Le Conseil d'Administration.

BANYAL ARAGORN INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 102.341.

The shareholders are convened hereby to attend the
ORDINARY GENERAL MEETING
of the company, which will be held at the headoffice, on 10 June 2005 at 15.00 o'clock.

Agenda:

1. Approval of the reports of the Board of Directors and of the Statutory Auditor.
2. Approval of the balance-sheet and profit and loss statement as at 31 December 2004 and allotment of results.
3. Discharge to the Directors and the Statutory Auditor in respect of the carrying out of their duties during the fiscal year ending 31 December 2004.
4. Resignation of the Directors and discharge to be given.
5. Nomination of new Directors.
6. Miscellaneous.

I (02468/1023/17)

The Board of Directors.

WAINBROM HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 96.309.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à
l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
qui aura lieu le 28 juin 2005 à 8.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 19 mai 2005 n'a pas pu délibérer valablement sur le point 5 de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

I (02423/696/14)

Le Conseil d'Administration.

MORGAN STANLEY SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-2520 Luxembourg, 31, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 29.192.

The quorum required by law not having reached at a first Extraordinary General Meeting of Shareholders held on 10 May 2005, the Shareholders are hereby convened to attend the

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

to be held on 28 June 2005 at 10.30 a.m. CET at the registered office of the Company, with the following agenda:

Agenda:

1. Amendment of the first sentence of the first paragraph of Article 2 of the Articles of Incorporation of the Company to read as follows:

«The registered office of the Company is established in the commune of Niederanven, Grand Duchy of Luxembourg.»

2. Addition of the following sentence at the end of the first paragraph of Article 11 of the Articles of Incorporation of the Company:

«To the extent that the Directors consider that it is in the best interests of Shareholders, taking into account factors including the prevailing market conditions, the level of subscriptions and redemptions in a particular Sub-Fund and the size of the Sub-Fund, the Net Asset Value of a Sub-Fund may be adjusted to reflect the estimated dealing spreads, costs and charges to be incurred by the Sub-Fund in liquidation or purchasing investments to satisfy the net transactions on a particular Dealing Day. The adjustment shall not exceed 1% of the Net Asset Value of a relevant Sub-Fund on the relevant Valuation Date.»

3. Miscellaneous.

The Extraordinary General Meeting will be validly constituted and will validly decide on the items of its agenda regardless of the number of shares represented.

Resolutions will be passed if approved by two thirds of the shares present or represented at the meeting.

All shareholders are entitled to attend, to vote and to appoint proxies to attend and vote instead of them. A proxy need not be a member of the Company. If you cannot attend this meeting, please return the form of proxy duly dated and signed to J.P. MORGAN BANK (LUXEMBOURG) S.A., Company Administration Department (Building C), European Bank & Business Center, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg to the attention of Mara Marangelli prior to 24 June 2005 at 5.00 p.m. CET.

I (02438/755/32)

ALESIA FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 15, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 77.764.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *14 juin 2005* à 10.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2004;
- b. rapport du Commissaire;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2004;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. délibération conformément à l'article 100 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales;
- g. divers.

I (02466/045/17)

Le Conseil d'Administration.

C.R.G. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8313 Capellen, 1A, rue Basse.

R. C. Luxembourg B 58.493.

SECONDE ASSEMBLEE GENERALE

le *9 juin 2005* à 18.00 heures, au siège social.

Ordre du jour:

- Rapport C.A.
- Approbation comptes annuels.
- Affectation résultats.
- Décharge administrateurs.

I (02610/965/13)

MUSINOR FINANCES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 41.123.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le *10 juin 2005* à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2004, et affectation du résultat.

3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2004.
4. Démission d'Administrateurs et décharge à leur donner.
5. Nomination de nouveaux Administrateurs.
6. Divers.

I (02469/1023/17)

Le Conseil d'Administration.

ACERA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 62.850.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires, qui se tiendra au siège social au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg le 22 juin 2005 à 14.15 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes concernant les années financières se terminant au 31 décembre 2003 et 31 décembre 2004;
2. Approbation des bilans concernant les années mentionnées ci-dessus et affectation des résultats;
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire;
4. Ratification de la nomination d'un nouvel Administrateur de la société jusqu'à l'assemblée générale annuelle de l'année 2009.
5. Divers.

I (02470/000/18)

PHASE CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 37, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 74.461.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 10 juin 2005 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2004, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2004.
4. Décision sur la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 de la législation des sociétés.
5. Démission d'Administrateurs et décharge à leur donner.
6. Nomination de nouveaux Administrateurs.
7. Divers.

I (02471/1023/18)

Le Conseil d'Administration.

E.M.E.A. MANAGEMENT SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1531 Luxembourg, 4-6, rue de la Fonderie.
R. C. Luxembourg B 72.799.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu lundi 13 juin 2005 à 10.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Renouvellement et/ou nomination des administrateurs et du commissaire aux comptes.
5. Divers.

I (02526/1267/15)

Le Conseil d'Administration.

23411

KIMAKO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 18.204.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui aura lieu le 10 juin 2005 à 17.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2004, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2004.
4. Démission d'Administrateurs et décharge à leur donner.
5. Nomination de nouveaux Administrateurs.
6. Divers.

I (02472/1023/17)

Le Conseil d'Administration.

PHEBUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 89.688.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui aura lieu le 10 juin 2005 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2004, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2004.
4. Démission d'Administrateurs et décharge à leur donner.
5. Nomination de nouveaux Administrateurs.
6. Divers.

I (02473/1023/17)

Le Conseil d'Administration.

AZLA FINANCES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 85.959.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui se tiendra le 14 juin 2005 à 15.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2004;
- b. rapport du Commissaire;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2004;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. divers.

I (02474/045/16)

Le Conseil d'Administration.

PRIVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 43.607.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à
l'ASSEMBLEE GENERALE
qui se tiendra le jeudi 16 juin 2005 à 9.30 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapports de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapports du Commissaire aux Comptes,

- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003 et au 31 décembre 2004 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (02530/755/18)

Le Conseil d'Administration.

D.S. CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 79.334.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 10 juin 2005 à 16.00 heures au siège social à Luxembourg, pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Ratification de la cooptation d'un administrateur
5. Divers

I (02475/788/16)

Le Conseil d'Administration.

NADAR S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 24.067.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 10 juin 2005 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (02527/506/15)

Le Conseil d'Administration.

ACG S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 25.415.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, le 14 juin 2005 à 11.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2004,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Divers

I (02571/000/17)

Le Conseil d'administration.

23413

RISLA S.A.H., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 18.531.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 10 juin 2005 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (02528/506/15)

Le Conseil d'Administration.

LYCORIS ENTREPRISES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 22.207.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 10 juin 2005 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
6. Divers

I (02529/506/16)

Le Conseil d'Administration.

MACRIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 95.251.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 10 juin 2005 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2004, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2004.
4. Divers.

I (02570/1023/15)

Le Conseil d'Administration.

ELDERBERRY PROPERTIES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 24.287.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE

qui se tiendra le jeudi 16 juin 2005 à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,

23414

- Décision à prendre quant à la poursuite de l'activité de la société,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (02609/755/19)

Le Conseil d'Administration.

WOOD COTTAGE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 66.306.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, L-1325 Luxembourg, 1, rue de la Chapelle, le 8 juin 2005 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

- Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
- Approbation des comptes au 31 décembre 2004
- Affectation du résultat
- Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
- Divers

I (02606/1212/17)

Le Conseil d'Administration.

HUMAN CAPITAL GROUP, Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 30.107.

L'Assemblée Générale réunie en date du 10 mai 2005 n'ayant pu délibérer sur le point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le mardi 5 juillet 2005 à 10.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (02611/755/15)

Le Conseil d'Administration.

BELUX INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 28.394.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 13 juin 2005 à 10.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (02640/755/18)

Le Conseil d'Administration.

23415

COSMOLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 53.159.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, L-1325 Luxembourg, 1, rue de la Chapelle, le 8 juin 2005 à 11.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

- Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
- Approbation des comptes au 31 décembre 2004
- Affectation du résultat
- Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
- Divers

I (02607/1212/17)

Le Conseil d'Administration.

M.A.R. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 39.557.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 16 juin 2005 à 14.30 heures au siège social.

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes aux 31 décembre 2000, 31 décembre 2001, 31 décembre 2002 et 31 décembre 2003.
3. Affectation des résultats.
4. Décharge à donner au Conseil d'Administration et au Commissaire aux Comptes.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

I (02608/655/16)

Le Conseil d'Administration.

CLAIRAM HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 69.720.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 16 juin 2005 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2004;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2004;
4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

I (02612/817/17)

Le Conseil d'Administration.

WEST END INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 69.390.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 15 juin 2005 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2004;

23416

2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2004;
4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

I (02613/817/17)

Le Conseil d'Administration.

HARLEY INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 40.961.

Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme HARLEY INTERNATIONAL S.A. sont priés d'assister à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mercredi 8 juin 2005 à 16.00 heures au siège social de la société à Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Décision à prendre quant aux dispositions de l'article 100 de la loi du 10 août 1915.
5. Divers.

I (02636/750/16)

Le Conseil d'Administration.

INTERNATIONAL INVESTMENTS & PROPERTIES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 41.052.

Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme INTERNATIONAL INVESTMENTS & PROPERTIES S.A. sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mercredi 8 juin 2005 à 15.00 heures au siège social de la société à Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Décision à prendre quant aux dispositions de l'article 100 de la loi du 10 août 1915.
5. Divers.

I (02637/750/17)

Le Conseil d'Administration.

FLORA INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 84.646.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE

qui se tiendra le jeudi 16 juin 2005 à 14.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (02639/755/17)

Le Conseil d'Administration.

FFTW FUNDS SELECTION, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 55.079.

I. Notice of Extraordinary General Meeting

Shareholders of FFTW FUNDS SELECTION (the «Corporation») are informed that the Extraordinary General Meeting held on 17th May 2005 was not validly constituted because of lack of quorum and therefore could not deliberate on the agenda. Shareholders are hereby invited to attend an

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

(the «Meeting») which will be held at the registered office of the Corporation in Luxembourg, on 27th June 2005 at 11.00 a.m. (Luxembourg time) with the same agenda as set out below under the Extraordinary Resolution in order to submit the Corporation to the Luxembourg law of 20th December 2002 (the «2002 Law») relating to undertakings for collective investment, as amended.

The Meeting will have the following agenda:

Agenda:
Extraordinary resolution

1. Amendment of article 3 of the Articles of Incorporation so as to read as follows:

«The exclusive object of the Corporation is to place the funds available to it in transferable securities of any kind, money market instruments and other permitted assets referred to in Part I of the law of 20th December 2002 regarding undertakings for collective investment, as amended (the «Law») with the purpose of spreading investment risks and affording its shareholders the results of the management of its portfolio.

The Corporation may take any measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purpose to the full extent permitted by the Law.»

2. Amendment of article 16 of the Articles of Incorporation in order to take into consideration the new rules provided for by Chapter 5 of the 2002 Law.

3. General update of the Articles of Incorporation by amending articles 4, 5, 8, 11, 12, 14, 18, 20, 23, 25 and 30.

Quorum requirements

No quorum is required and the passing of this Extraordinary Resolution requires the consent of two-thirds of the votes expressed at the Meeting.

Shareholders may vote in person or by proxy. Proxy forms already returned for the Extraordinary General Meeting held on 17th May 2005 will remain valid for the Meeting.

II. Currency transactions

Shareholders are informed that, subject to the shareholders' approval of the Extraordinary Resolution, the Sub-Funds of the Corporation will have the possibility, from 1st July 2005, to enter into currency transactions to take advantage of fluctuations in currency exchange rates, such transactions being initiated for hedging purposes or to take opportunistic positions in currencies. It is anticipated that the Sub-Funds will mainly enter into foreign exchange agreements relating to G-7 currencies. The maximum net commitments, calculated as the net amount payable or receivable on such currency transactions, will not exceed 25% of the total net assets of a Sub-Fund.

A draft of the Prospectus reflecting the changes in relation to the submission of the Corporation to the 2002 Law, a draft of the restated Articles of Incorporation as well as proxy forms are available upon request at the registered office of the Corporation.

I (02638/755/43)

The Board of Directors.

PHOCEA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 46.838.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 2 juin 2005 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
6. Divers.

II (02104/506/16)

Le Conseil d'Administration.

23418

DESERET S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 52.206.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 3 juin 2005 à 15.00 heures, au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire.
4. Divers.

II (00168/660/14)

Pour le Conseil d'Administration.

DESERET ADVENTURE S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 46.626.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 3 juin 2005 à 10.00 heures, au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire.
4. Divers.

II (00169/660/14)

Pour le Conseil d'Administration.

FILAM INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 31.446.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 3 juin 2005 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers.

II (02043/795/14)

Le Conseil d'Administration.

CALIBOIS S.A., Société Anonyme.
Siège social: Luxembourg, 26, rue Louvigny.
R. C. Luxembourg B 26.069.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 3 juin 2005 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Nominations statutaires
5. Divers.

II (02045/795/15)

Le Conseil d'Administration.

23419

CRISTOFORO COLOMBO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 85.134.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 3 juin 2005 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers.

II (02044/795/14)

Le Conseil d'Administration.

BOLU HOLDING S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 11.759.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on June 3, 2005 at 11.00 a.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2004
3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
4. Miscellaneous.

II (02046/795/14)

The Board of Directors.

FIRST NEVADA HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 48.959.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 2 juin 2005 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers.

II (02103/506/15)

Le Conseil d'Administration.

EKAB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 62.308.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 2 juin 2005 à 8.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 2003 et 2004
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers.

II (02172/696/16)

Le Conseil d'Administration.

COGEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.
R. C. Luxembourg B 28.342.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, le 3 juin 2005 à 15.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2004,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Divers

II (02166/000/17)

Le Conseil d'administration.

HECO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 14.566.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE

qui se tiendra le lundi 6 juin 2005 à 15.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'assemblée au siège social.

II (02167/755/18)

Le Conseil d'Administration.

UBAM, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 35.412.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués par la présente à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de la société qui aura lieu le mercredi 1^{er} juin 2005 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration.
2. Lecture du rapport du Réviseur d'Entreprises.
3. Lecture et approbation du rapport annuel au 31 décembre 2004.
4. Affectation des résultats.
5. Décharge aux administrateurs pour l'année écoulée.
6. Nominations statutaires.
7. Divers.

Les décisions concernant les points à l'ordre du jour ne requièrent pas de quorum. Les décisions seront prises à la majorité simple des actions présentes ou représentées à l'Assemblée. Chaque action donne droit à un vote. Tout actionnaire peut se faire représenter à l'Assemblée. Des procurations sont disponibles au siège de la Sicav. Afin de participer à l'Assemblée, les actionnaires au porteur sont priés de déposer leurs actions pour le 25 mai 2005 au plus tard au siège de la Sicav ou à l'adresse suivante: UNION BANCAIRE PRIVEE (LUXEMBOURG) S.A., 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

II (02383/000/23)

Le Conseil d'Administration.

PLACINVEST S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.
R. C. Luxembourg B 28.349.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, le 3 juin 2005 à 16.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2004,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Divers

II (02168/000/17)

Le Conseil d'administration.

IMMO AQ S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5722 Aspelt, 7, Dankebour.
R. C. Luxembourg B 56.745.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 2 juin 2005 à 10.00 heures au siège social à Aspelt, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 2003 et 2004
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers.

II (02173/696/16)

Le Conseil d'Administration.

SINAGUA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 46.841.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 2 juin 2005 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers.

II (02177/506/15)

Le Conseil d'Administration.

PERI, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 89.489.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 1^{er} juin 2005 à 16.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes et affectation des résultats au 31 décembre 2004.

3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.

4. Divers.

Signature

Le Conseil d'Administration

II (02594/000/16)

LORICA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 24.501.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 2 juin 2005 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
6. Divers.

II (02178/506/16)

Le Conseil d'Administration.

BLUE VALLEY S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 16.332.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 2 juin 2005 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2004, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2004.
4. Décision sur la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 de la législation des sociétés.
5. Démission d'Administrateurs et décharge à leur donner.
6. Nomination de nouveaux Administrateurs.
7. Divers.

II (02180/1023/18)

le Conseil d'Administration.

WARDIM S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 28.594.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 3 juin 2005 à 11.00 heures, au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
6. Nominations statutaires
7. Divers.

II (02224/000/19)

Le Conseil d'Administration.

NOVOMIR S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 55.648.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui aura lieu le 2 juin 2005 à 9.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2004, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2004.
4. Démission d'Administrateurs et décharge à leur donner.
5. Nomination de nouveaux Administrateurs.
6. Divers.

II (02181/1023/17)

Le Conseil d'Administration.

E.N.A. CONSULTING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-8399 Windhof, 9, route des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 82.241.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui se tiendra le 3 juin 2005 à 14.00 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan et compte de Profits et Pertes au 31 décembre 2004
3. Affectation du résultat
4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes
5. Réduction du montant affecté au poste «Réserve légale»
6. Divers.

II (02226/520/16)

Le Conseil d'Administration.

ROBUR INTERNATIONAL, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.
Registered office: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 31.868.

Notice is hereby given that the
ANNUAL GENERAL MEETING
of ROBUR INTERNATIONAL, SICAV for the financial year ending 2004 shall be held at the Registered Office of the company in Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare, on June 3, 2005 at 2.00 p.m. local time for the purpose of considering the following agenda:

Agenda:

1. To receive and adopt the Management Report of the Directors and the Report of the External Auditors for the year ended December 31, 2004.
2. To receive and adopt the Annual Accounts for the year ended December 31, 2004.
3. To release the Directors and the External Auditors in respect with the performance of their duties during the fiscal year.
4. To appoint the Directors and the External Auditors.
5. To transact any other business.

The Shareholders are advised that no quorum is required for the items of the Annual General Meeting and that decisions will be taken on simple majority of the shares present or represented at the meeting with no restriction.

In order to attend the meeting of June 3, 2005, the owners of bearer shares will have to deposit their shares five clear days before the meeting at the registered office of the Company or with ROBUR KAPITALFÖRVALTNING AB, 105 34 Stockholm, Sweden.

The Shareholders on record at the date of the meeting are entitled to vote or give proxies. Proxies should arrive at the registered office of the Company at least 48 hours before the meeting.

II (02381/584/26)

The Board of Directors.

23424

E.R.M. CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 82.392.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 3 juin 2005 à 14.30 heures au siège social de la société.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan et compte de Profits et Pertes au 31 décembre 2004
3. Affectation du résultat
4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes
5. Divers.

II (02227/520/15)

Le Conseil d'Administration.

EURODIV S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 90.756.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 3 juin 2005 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (02231/534/15)

Le Conseil d'Administration.

VAL PARADISO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 29.811.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 2 juin 2005 à 11.30 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société, conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915
5. Divers.

II (02233/788/17)

Le Conseil d'Administration.